



L'ÉCHO

DE BAUDINARD-SUR-VERDON

Huile sur toile, avec son cadre en bois, après restauration



Saint-Antoine, Saint-Elzéar de Sabran et Saint-Pierre de Vérone, dominicain

Janvier 2010

BAUDINARD-SUR-VERDON

L'hôtesse "2009" de l'office de tourisme

vous accueille avec le sourire,



en images...



et vous souhaite

une bonne lecture de ce numéro !

ÉDITORIAL



Traditionnellement, en début d'année, j'ai l'occasion, avec le Conseil municipal, de vous présenter mes meilleurs vœux.

Je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous, Baudinardaises et Baudinardais de souche ou d'adoption, anciens du village ou nouveaux-venus, une excellente année 2010. Que la paix, la santé et le bonheur irradient vos foyers, vos amis et connaissances. Que les mauvaises actions supportées et les aigreurs subies soient désormais un mauvais souvenir. Que les peines subies au cours de l'année précédente s'amenuisent sensiblement afin que l'espoir reprenne le dessus.

Cette petite introduction me donne aussi l'occasion, après trente années à la tête de notre sympathique commune, de vous relater ce qui s'est passé au cours de l'année qui précède. Cela me donne aussi l'occasion de vous présenter ce que les élus majoritaires de la municipalité ont concocté pour cette année nouvelle. Rien ne doit nous arrêter et rien ne nous arrêtera pour faire évoluer notre village. Evolution nécessaire pour qu'il soit encore plus beau, encore plus accueillant, encore plus convivial.

L'année 2009 a été l'occasion pour quelques-uns, il faut malheureusement le rappeler, de contrecarrer les projets de la majorité municipale : permis de construire déferés au tribunal, plaintes à l'encontre *uniquement* de votre serviteur. Si ce n'est pas de l'acharnement personnel, c'est très ressemblant.

Cependant, ces déboires municipaux n'ont pas déstabilisé l'équipe qui dirige la commune depuis 2008. Au contraire, de nouvelles variantes de projets vous sont présentées pour cette année. La future salle des fêtes, le théâtre de verdure et les garages communaux. La déchetterie dont le permis a dû être retiré et qui devrait être remplacée par un projet de point d'apport volontaire. L'aménagement des ruines du château, la réalisation d'un parcours de santé dont les travaux devraient débiter en mai prochain. Nous espérons que ces projets valorisants pour l'ensemble des habitants pourront être menés à leur terme sans avoir encore à subir des recours contentieux de la part d'une poignée d'irascibles déçus.

Une majorité de Baudinardais est consciente que la vie d'un village se structure autour de projets communs. Que le "bon vivre" ne peut s'améliorer que par des actions communes. C'est pourquoi de nombreux Baudinardais sont favorables à l'édification des bâtiments cités afin de doter le village d'endroits conviviaux pour s'y retrouver le plus souvent dans une ambiance décontractée et festive.

En 2009, vous avez vu les travaux effectués pour un meilleur confort à votre profit et pour un plus bel environnement immédiat du village. Les pages qui suivent vous les rappellent. Nous avons enfoui les réseaux électriques, d'eau et de téléphone au bord de la D 9 vers Aups et jusqu'à la chapelle Saint-Michel. Une étude paysagère a été commandée pour débloquent les permis de construire des particuliers. La plantation d'essences va être poursuivie au bord de l'esplanade Saint-Jean, à l'entrée Est vers Aups ainsi que sous le bistrot de pays et autour du nouveau cimetière. Les tuiles de rive de la chapelle Notre-Dame ont été remplacées et une partie du toit de l'église Saint-Jacques va être restaurée en 2010.

Maintenant, vous y êtes habitués mais je préfère vous le rappeler. Tous ces travaux sont réalisés sans aucun parti-pris et au bénéfice de tous les habitants. Tous ces travaux sont payés sans aucune augmentation des impôts communaux. Tous ces travaux sont étudiés et effectués pour que le village soit encore plus harmonieux. Toutes ces réalisations sont là pour que les habitants et les touristes soient au diapason de leur lieu de vie et s'épanouissent dans un environnement protégé et pour longtemps.

Vous le savez également : tout ce que la municipalité entreprend ne peut être mené à bien sans l'aide des employés municipaux, sans le dévouement des membres bénévoles des associations qui vous présentent leurs activités dans les pages de ce numéro. Je remercie ici tous ces besogneux au nom de tout le Conseil.

Que 2010 vous apporte ce que vous pouvez souhaiter de meilleur.

*Soyez fiers d'être Baudinardais ! Vive Baudinard-sur-Verdon ! **Georges PONS, Maire.***

Vos élus travaillent également sur dossiers.

Ci-après un aperçu de leurs activités durant le second semestre 2009.

27 juillet 2009	10 h	Réunion avec les responsables de la fourrière de Valensole
27 juillet 2009	17 h	Réunion avec un représentant du Conseil général du Var
18 septembre 2009	9 h	Réception d'un réservoir à Moissac-Bellevue
21 septembre 2009	10 h	Réunion avec la DRAC
21 septembre 2009	14 h 30	Réunion à la préfecture du Var (vidéosurveillance)
22 septembre 2009	9 h	Réunion avec un représentant du Conseil général du Var
23 septembre 2009	18 h 30	Réunion avec un représentant du Conseil général à Aups
29 septembre 2009	10 h	Réunion pour une étude paysagère environnementale du village
30 septembre 2009	14 h 30	Réunion avec le Conseiller général du canton (parcours de santé)
1 octobre 2009	18 h 30	Réunion du comité cantonal de santé à Aups
2 octobre 2009	9 h	Journée de formation au Muy (relations avec les associations)
3 octobre 2009	10 h	Réunion des maires des communes rurales du Var à Rians
8 octobre 2009	9 h 30	Réunion du syndicat des eaux à Montmeyan
9 octobre 2009	14 h 30	Réunion sur la sauvegarde des ruines du château
12 octobre 2009	14 h 30	Réunion de la commission départementale de vidéosurveillance
14 octobre 2009	15 h 30	Réunion du syndicat des eaux à Montmeyan
15 octobre 2009	11 h	Réunion à la sous-préfecture à Brignoles (permis de construire)
16 octobre 2009	18 h	Réunion des CCFF à Montferrat
19 octobre 2009	11 h	Réunion avec la DDEA d'Aups
20 octobre 2009	9 h 30	Inauguration de la salle polyvalente à Moissac-Bellevue
26 octobre 2009	9 h	Réunion à la mairie de Nice (loi montagne)
28 octobre 2009	10 h	Réunion avec le SYMIELECVAR (travaux quartier Courbine)
28 octobre 2009	14 h	Réunion sur un projet d'éoliennes
28 octobre 2009	15 h 30	Réunion sur un projet photovoltaïque au sol
30 octobre 2009	10 h	Réunion de concertation juridique
3 novembre 2009	9 h	Réunion sur la dématérialisation des actes administratifs à Aups
5 novembre 2009	8 h	Réunion de coordination avec des géomètres-experts
6 novembre 2009	9 h	Réunion du syndicat des eaux à Montmeyan
6 novembre 2009	14 h	Réunion avec la société TECTO (nouveau cimetière)
7 novembre 2009	9 h	Assemblée générale des maires du Var à Vins-sur-Caramy
10 novembre 2009	9 h 30	Réunion de la commission communale des impôts directs
16 novembre 2009	8 h	Réunion sur le revenu de solidarité active à Brignoles

Vos élus travaillent également sur dossiers.

Ci-après un aperçu de leurs activités durant le second semestre 2009 (suite).

24 novembre 2009	9 h	Réunion de coordination à Riez sur le recensement de population
1 décembre 2009	9 h	Réunion avec la DDEA sur la voirie communale
1 décembre 2009	16 h	Assises des territoires ruraux à Cotignac
2 décembre 2009	18 h 30	Réunion au centre d'incendie et de secours à Aups
3 décembre 2009	18 h	Réunion finale pour le bail commercial du bistrot de pays
4 décembre 2009	9 h	Réunion des communes forestières du Var au Luc-en-Provence
7 décembre 2009	15 h 30	Réunion de concertation juridique
8 décembre 2009	10 h	Réunion avec la DRAC sur des études archéologiques
8 décembre 2009	17 h	Réunion sur la réorganisation territoriale à Brignoles
9 décembre 2009	11 h	Réunion au SIVOM du Haut-Var
10 décembre 2009	10 h 30	Réunion du syndicat des eaux à Montmeyan
10 décembre 2009	14 h	Réunion sur un projet photovoltaïque au sol
10 décembre 2009	16 h 30	Réunion sur l'environnement à la DDEA à Toulon
12 décembre 2009	11 h	Cérémonie au Centre d'incendie et de secours à Aups
14 décembre 2009	10 h	Réunion de concertation sur la vidéosurveillance
15 décembre 2009	18 h	Réunion avec l'APSAD (*) à Aups (*) APSAD : Aides aux Personnes et des Services A Développer
17 décembre 2009	15 h	Réunion d'information sur l'identité nationale à Toulon
28 décembre 2009	14 h	Entretien avec un journaliste du journal "Le Monde-magazine"
29 décembre 2009	15 h	Réunion avec la DRAC (aménagement du mur Sud du château)

Recensement de la population - Enquête de recensement de 2010

Cette année, **vous allez être recensé(e)** à Baudinard-sur-Verdon.

Le recensement se déroulera du **21 janvier au 20 février 2010**. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Réservez-lui le meilleur accueil. **Votre participation est essentielle et obligatoire.**

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte aussi des informations sur les logements.

Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc des logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). **C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**

Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont **protégées par la loi**. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Travaux communaux réalisés en 2009

Début de l'extension du cimetière communal

Avant



Maintenant



Poursuite de la réfection des citernes contre les incendies

Avant



Maintenant)



Avant



Maintenant



Agrandissement du bistrot de pays

Avant



Maintenant



Fouilles archéologiques avant aménagement des ruines du château



Pose de ralentisseurs de vitesse sur les chemins communaux



Agrandissement du cimetière (travaux en cours)



Pose des plaques de maisons

Désormais, la mairie est située au 36...



Pose de placards

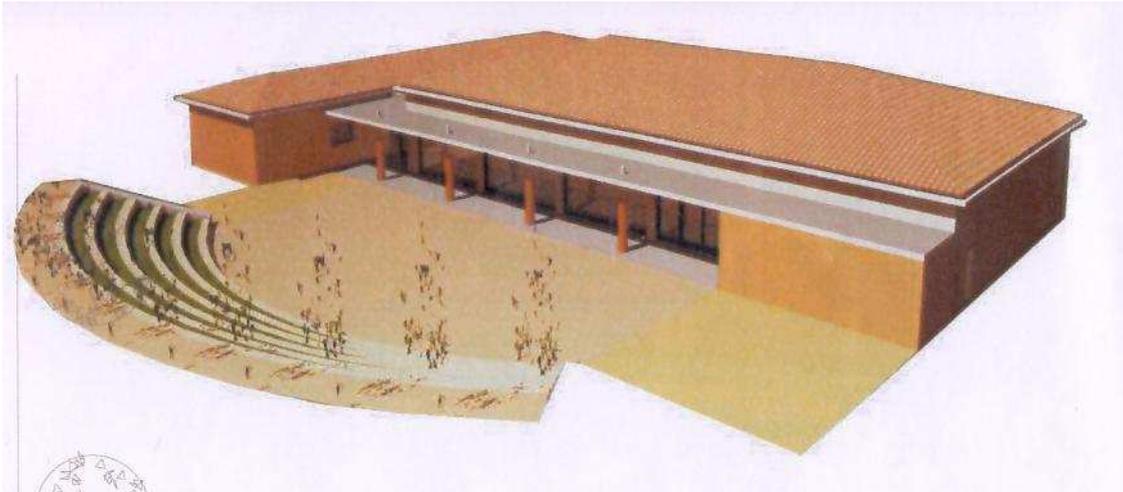
salle polyvalente



Vues du nouveau permis de construire de la déchetterie pour 2010



Avant-projet de salle des fêtes et de théâtre de verdure pour 2010



La salle des fêtes devrait être de 300 m² et le théâtre de verdure de 230 places.

Avant-projet de garages communaux pour 2010

L'ensemble devrait comprendre trois garages en rez-de-chaussée, trois salles pour le rangement au premier étage avec sanitaire et vestiaire et une terrasse semi-couverte au-dessus au niveau de la Grand'rue.



Façade Nord-Ouest, côté rue du grand-puits

SAINT-MICHEL

Le mardi 29 septembre 2009, il y avait beaucoup de monde à la chapelle Saint Michel.

La commune de Baudinard-sur-Verdon a fêté "Michel", patron des parachutistes mais aussi, selon certaines sources, patron de l'Église Catholique, de l'Allemagne, de la Normandie et de la ville de Bruxelles. Patron aussi de plusieurs corps de métiers anciens, comme les épiciers, les escrimeurs, les manœuvriers, les policiers, les soldats, les bateliers, les boulangers, les pâtisseries ou les tonneliers.

Très populaire parmi les Lombards d'Italie, qui le considéraient comme leur saint protecteur, leurs rois et princes illustraient souvent leurs monnaies à son effigie.

A cette occasion, Monsieur Régis Liveneau, sculpteur, a offert à la commune une statue originale représentant l'archange Saint-Michel. Cette œuvre a été placée à côté de la chapelle Saint-Michel.

Une messe a été célébrée dans la chapelle, puis un vin d'honneur a été offert par la municipalité. L'occasion pour les nombreux participants représentant des associations régionales de parachutistes, de légionnaires et de commandos-marine de se rappeler des souvenirs et de se retrouver dans une ambiance conviviale.

Lors de ce vin d'honneur, les "anciens" du 1^{er} Régiment de Chasseurs Parachutistes ont offert à Monsieur Régis Liveneau l'insigne de leur régiment.

Une association des "Amis de la chapelle Saint-Michel" est en cours de constitution.

*Quelques vues de ces moments
de retrouvailles.*



RESTAURATION DU PATRIMOINE

En 2009, la municipalité a fait restaurer les tableaux de l'église Saint-Jacques qui avaient souffert du temps. Ce travail, réalisé avec l'aide de l'Etat, du Conseil régional et du Conseil général, a été réalisé par des experts en restauration d'œuvres d'art et ont été replacés à leur endroit habituel. Pour permettre une meilleure conservation des œuvres d'art de l'église d'une part, pour améliorer le confort des fidèles d'autre part, la municipalité a également fait mettre en place un chauffage par infrarouge et une ventilation mécanique contrôlée pour réduire l'humidité ambiante. Enfin, un petit spot a été placé sur le tampon de l'église pour mettre en valeur le vitrail de l'entrée de l'église. Du plus bel effet par obscurité quand l'éclairage public fonctionne.



Huile sur toile et son cadre en bois
1657 - Aillaud

Saint-Blaise, Saint-Roch, Saint-Sébastien, Saint-Éloi



Huile sur toile et son cadre en bois
1657 - Aillaud

Saint-Antoine, Saint-Elzéar-de-Sabran,
Saint-Pierre-de-Vérone, dominicain



Huile sur toile et son cadre en bois
"La mort de Saint-Joseph"



Église Saint-Jacques
et le chauffage infrarouge

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Le 11 novembre 2009, 91 ans après l'arrêt des hostilités de la première guerre mondiale, les habitants ont commémoré l'armistice du 11 novembre 1918. Ils se sont recueillis devant le monument aux morts où la municipalité a déposé une gerbe à la mémoire des anciens du village. Ils ont écouté le message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants lu par Monsieur le Maire, observé une minute de silence et puis écouté l'hymne national suivi de La Madelon. Un vin d'honneur a été servi dans la salle polyvalente par la municipalité à l'issue de la cérémonie.

Noms des "Baudinardais" tombés au champ d'honneur

1914-1918 : ANTOINE Joseph, BOURJAC Joseph, BOURJAC Jules, BOURJAC Julius, MAILLE Edouard, MONGE Emile, PÉRANO Marius, SAGE Albin, SAGE Pascalis, SAGE Victorin, SUMIAN Julius.

1939-1945 : COMTE Marcel.



REPAS DES AÎNÉS DU VILLAGE

Le dimanche 20 décembre 2009, la municipalité a offert le traditionnel repas aux "anciens" du village. Des habitants légèrement plus jeunes se sont joints à eux pour égrener des souvenirs et apprécier la jeunesse quasi-éternelle de nos aînés dont les années n'altèrent en rien leur santé et leur bonne humeur. Notre doyenne, nonagénaire s'il vous plaît, s'est même régalée du repas offert par le CCAS. Des fleurs ont été remises aux épouses présentes.



ARBRE DE NOËL DES ENFANTS

Le dimanche 20 décembre 2009, le Père Noël n'a pas oublié Baudinard-sur-Verdon. Il s'est rappelé, avec l'aide du comité communal d'action sociale du village, que des enfants méritants y habitent tout au long de l'année. Tout naturellement, malgré son grand âge, il les a récompensés. Même Tristan qui est venu avec 14 jours au compteur ! Papa Noël a même dit que les parents devaient être plus sages s'ils voulaient, eux aussi, être récompensés avec des jouets. Non mais ! Bravo ! Père Noël !



CARNET BLANC

Le vendredi 21 août 2009, Catherine Tessier a célébré le mariage civil de Clare WILLIAMS et de Nicolas GENCE

Le samedi 22 août 2009, à l'occasion de la cérémonie religieuse dans l'église Saint-Jacques, les familles ont offert un vin d'honneur aux habitants.

Nous présentons tous nos meilleurs vœux de bonheur aux époux et aux familles ainsi réunies pour cet heureux événement.

CARNET ROSE

Le dimanche 6 décembre 2009, **Tristan** est né au foyer de Claudia PONS et de Romain Meneni. Tous nos vœux de santé et de longévité aux deux familles réunies ainsi qu'au grand-père "local", notre Maire, Monsieur Georges PONS.



RECENSEMENT MILITAIRE



Seconde étape du parcours de citoyenneté, le recensement en mairie est obligatoire pour les garçons et les filles dès l'âge de **16 ans**. Pensez-y si vos enfants ou petits-enfants sont nés en 1994.

Journée spéciale du 10 août 2009

Le lundi 10 août 2009, grâce aux recherches initiales de Noëlle, la municipalité a pu mettre sur pied une manifestation originale mêlant culture, gastronomie, brocante et artisanat. Cette journée a pu être réussie avec le soutien de l'Association des Amis de Baudinard-sur-Verdon, de l'association G'Lu et des artisans et commerçants locaux. La municipalité remercie tous les acteurs pour ce sympathique rendez-vous qui a permis de faire connaître un peu mieux notre village. Le succès relatif de cette première initiative de ce genre mérite que cette journée soit suivie d'autres du même type dans un si joli village. Les images qui suivent font ressortir la variété des souvenirs que chaque visiteur a pu engranger ce jour-là.



HABITAT - LE SAVIEZ-VOUS ?

LES INFOS DE L'ADIL 83 - LA GARANTIE DES RISQUES LOCATIFS (GRL)

Parmi les dispositifs qui permettent de garantir le paiement des loyers, tels que le cautionnement d'un tiers ou d'un organisme bancaire ou le Fonds de Solidarité Logement, on trouve la garantie des risques locatifs. Pour que le risque d'impayé de loyers et de charges soit garanti, il faut d'une part que le bailleur souscrive un contrat d'assurance "impayé de loyer" et que d'autre part, le locataire concerné soit "éligible" à ce dispositif.

Sont éligibles les locataires qui répondent à l'un des critères suivants :

- ▶ Ceux dont le taux d'effort est compris **entre 33 et 50 %** ;
- ▶ Ceux dont le taux d'effort est **inférieur à 33 %** mais qui ne peuvent pas répondre aux critères usuels des assureurs dans le cadre de la Garantie Loyer Impayé (GLI) ou aux exigences des bailleurs en raison de la nature de leur activité, de leur contrat de travail et du caractère permanent de leur activité ;
- Et qui ne peuvent pas fournir une caution, d'une personne physique ou morale, exigée par le bailleur.

Les revenus sont composés de l'ensemble des salaires, traitements, prestations de toute nature ayant un caractère régulier. Viennent en déduction du loyer et des charges les éventuelles aides au logement auxquelles le locataire peut prétendre et qui sont perçues directement par le bailleur ou son mandataire.

Le taux d'effort se calcule par le rapport entre le loyer et les charges mensuelles locatives sur les revenus mensuels permanents.

Sont expressément exclus du dispositif GRL :

- ↳ Les candidats locataires titulaires d'un contrat à durée indéterminée et dont les revenus excèdent **3 fois le montant du loyer plus charges (TTC)** mensuel, à l'exclusion de ceux pour lesquels un cautionnement est exigé ;

↳ Les candidats locataires dont le rapport entre le montant de leurs revenus (quels qu'ils soient à l'exclusion des revenus financiers et boursiers) et le montant du loyer et des charges (déduction faite des aides au logement perçues ou susceptibles de l'être) **excède 50 %**.

Preuve de l'éligibilité des locataires à la garantir : le passeport GRL.

Peuvent bénéficier de la garantie "GRL" les candidats locataires et les locataires déjà dans les lieux. Les locataires doivent obtenir sur Internet (www.passgri.fr) un passeport GRL appelé PASS-GRL®. Ce passeport est valable trois mois sauf s'il y a un changement de situation familiale ou professionnelle.

Le locataire en place est réputé éligible (et donc dispensé du passeport) s'il est à jour du paiement de ses loyers et n'a pas eu d'incident de paiement (2 termes consécutifs impayés en tout ou partie) au cours des six derniers mois précédant la mise en garantie. Le bail doit être signé depuis au moins six mois.

Tarification (au 25 juin 2008).

Bailleurs isolés : un taux de prime maximum de référence de **2,50 %** du montant des loyers charges comprises (TTC) payable d'avance d'année en année par tacite reconduction.

Professionnels de l'immobilier : un taux maximum de référence de **1,80 %** du montant des loyers charges comprises (TTC) payables à terme échu tous les trimestres.

AVANTAGE FISCAL.

⇒ Le montant de la prime d'assurance impayés de loyers "GRL" est déductible des revenus fonciers comme n'importe quelle prime d'assurance impayés de loyers (Code Général des Impôts, art. 31-1-1° a bis).

⇒ Les personnes qui louent un ou plusieurs logements dans le cadre d'un conventionnement avec l'Etat ou l'ANAH et qui concluent un contrat "GRL" bénéficient d'un crédit d'impôt sur le revenu égal à 50 % du montant de la prime d'assurance payée au cours de l'année d'imposition. Elles ne peuvent pas, dans ce cas, déduire les primes de leurs revenus fonciers (CGI, art. 200 nonies).

PRÉCISIONS.

* Le bénéfice de la GRL est exclusif de toute caution personne physique ou morale (article 55, loi MLE n° 2009-323 du 25/03/09 modifiant l'article 22-1 de la loi n° 89-462 du 06/07/89).

* Les loyers et charges garantis ne peuvent concerner que des logements occupés à titre de résidence principale et situés sur le territoire français.

Contact :

Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)
Antenne de Draguignan
90 avenue Jean Boyer
Tél. 04 98 10 53 63



Pour mieux se déplacer dans le village

C'est en 2009, que la municipalité a pris la décision de faire vivre en bonne entente, automobilistes, transporteurs, cyclistes et piétons en appliquant les dispositions des règles de la zone 30.

La traversée du village et des chemins communaux devient un espace de convivialité où le plus fort doit respecter le plus faible.

Dans le périmètre aménagé, un certain nombre de règles simples sont déjà en vigueur.

- L'entrée de la zone 30 km/h est signalée par des panneaux.
- A l'intérieur de son périmètre, la signalisation est réduite.
- La priorité à droite s'applique à toutes les intersections, sauf, pour raisons de sécurité, à certains endroits dûment signalés.

Chacun est donc responsable de la sécurité d'autrui. Moins de signalisation, plus de responsabilités à partager. Piétons, cyclistes, automobilistes, partageons la rue.

Rappel des règles générales voulues par le législateur pour la sécurité de tous

Vous êtes automobiliste, motard ou cyclomotoriste

- Faites preuve de la plus grande prudence : prenez garde aux autres usagers.
- Faites attention aux carrefours ; en règle générale, la priorité à droite s'applique partout, sauf indications contraires.
- Soyez attentif aux activités qui se déroulent près de la chaussée, comme les jeux des enfants.
- Laissez les piétons traverser la rue lorsqu'ils sont engagés ou lorsqu'ils en manifestent l'intention.

Vous êtes piéton

- Vous êtes prioritaire, mais vous devez rester attentif à la circulation.
- Vous devez manifester clairement votre intention de traverser la chaussée.

Vous êtes cycliste

- Circulez avec prudence en étant attentif aux piétons et aux voitures.
- Respectez les règles de la circulation routière ; en règle générale, la priorité à droite s'applique à tous les carrefours, sauf indications contraires.

Un tel changement, dans les comportements améliorera notre cadre de vie au niveau de l'environnement, moins bruyant, moins agressif, moins pollué. En modifiant les rapports entre les utilisateurs, la zone 30 km/h concilie vie locale et circulation dans un cadre de vie plus sûr et plus agréable dans le village. Chacun est plus attentif aux déplacements des autres, tout le monde se sent plus en sécurité.

Ces aménagements, qui visent à rendre la vie plus paisible, sont avant tout destinés à rendre la chaussée plus sûre. Il est prouvé que dans les villes de France où cette mesure s'applique déjà, le nombre d'accidents a diminué.

Ne jamais perdre de vue qu'à 30 km/h, l'utilisateur doit être en mesure de s'arrêter, devant un enfant qui s'élançait à 13 mètres devant lui !

Le bon respect de ces règles repose sur la volonté de chacun de nous à faire preuve de civisme et de tolérance. *Ce « savoir être » fera qu'il sera bon de se déplacer dans notre village à pied, à deux roues ou en voiture.*

Ce souci de partager la rue, de se déplacer en toute sécurité pour éviter les accidents tout en réduisant la pollution correspond bien aux objectifs fixés par la municipalité.

Le Tarif de Première Nécessité (TPN)

Pour les consommateurs d'électricité en difficulté

La loi n° 2000-108 du 10 février 2000 relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité a instauré un tarif de première nécessité (TPN) pour l'électricité. Le décret n° 2004-325 du 8 avril 2004 fixe les conditions d'accès à ce tarif.

En quoi consiste le TPN ?

- * Le TPN consiste en une réduction de l'abonnement et du prix des 100 premiers Kwh consommés dans le mois. Cette réduction représente de 30 à 50 % de la facture annuelle et est fonction du nombre de personnes composant le foyer.
- * La réduction moyenne constatée sur une facture annuelle est de 70 € TTC. Cette réduction, valable pendant un an, peut être renouvelée après validation annuelle des droits par les organismes d'assurance maladie.
- * *"Les tarifs de l'électricité ont augmenté le 15 août 2009 de 4 à 5 % en moyenne pour les entreprises et de 1,9 % pour les particuliers. Cette moyenne cache en fait des augmentations plus insidieuses pour les plus démunis. En effet, on note une augmentation de 4,7 % en moyenne sur les tarifs de consommation des clients ayant souscrit à l'option "Tempo", mais surtout de 7 à 138,5 % sur les abonnements des petites installations (+ 138,5 % pour les installations de 3 Kva). Ces disparités vont accentuer les difficultés rencontrées par les administrés en situation de précarité dont certains ne se signalent par pudeur ou par méconnaissance."* (Guy Menut, Président du SYMIELECVAR, Conseiller général)

Qui peut en bénéficier ?

- * Les personnes qui ont un contrat de fourniture d'électricité d'une puissance inférieure ou égale à 9 Kva,
- * Et dont les ressources annuelles du foyer sont inférieures ou égales au plafond ouvrant droit au bénéfice de la couverture maladie universelle complémentaire, soit 7 521 euros pour une personne isolée. Ce plafond est majoré de 50 % pour 2 personnes, 30 % pour la 3^{ème} et 40 % pour la 4^{ème} et au-delà.
- * Les organismes d'assurance maladie sont chargés de communiquer à EDF les fichiers des ayants-droit potentiels. Le fournisseur ou l'organisme d'assurance maladie adresse aux bénéficiaires potentiels une attestation qu'ils doivent compléter et retourner.
- * Le TPN s'applique alors durant une année à compter de l'envoi de cette attestation dûment complétée.

Seul EDF peut proposer le TPN.

3 millions !

- * C'est le nombre de ménages en précarité énergétique en France selon EDF.
- * La précarité énergétique est définie par le Parlement européen depuis avril 2009. Il s'agit de la "situation dans laquelle un ménage est obligé de dépenser plus du dixième de ses revenus pour régler les factures lui permettant de chauffer son domicile selon une norme acceptable, fondée sur les niveaux recommandés par l'Organisation Mondiale de la Santé".
- * Cette définition devrait être transposée en droit français.

Le tarif social de l'électricité : le TPN.

- * Le tarif de première nécessité est une aide pour les consommateurs d'électricité en difficulté.
- * 750 000 ménages ont bénéficié du tarif de première nécessité en 2009. Pourtant, ils seraient 1,5 à 2 millions à pouvoir en bénéficier.
- * En 2008, il y avait 12 595 bénéficiaires du TPN sur le territoire du SYMIELECVAR, soit une augmentation de 19,6 % par rapport à 2007.

Source : SYMIELECVAR

Comité Communal Feux de Forêts

Le samedi 14 novembre 2009, les bénévoles du comité communal feux de forêts se sont réunis dans la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur le Maire, Georges Pons, et du président délégué, Georges Fontana.

Une réunion d'information a eu lieu à 17 heures. Monsieur le Maire a rappelé le bénéfice que la commune et l'environnement en règle générale retirent de l'action des bénévoles. Il a ensuite remercié les participants qui surveillent bénévolement les zones sensibles de la commune durant l'été notamment.

Le Capitaine Bernard Dutrey, chef du centre d'incendie et de secours d'Aups, a renouvelé la confiance qu'il accorde aux bénévoles du village dans leur action préventive qui aide, en amont, l'intervention éventuelle des secours.

Le major Rolland Balbis, également maire de Villecroze, s'est félicité qu'un si petit village puisse compter autant de bénévoles motivés pour assurer cette surveillance.

Le président délégué a renouvelé ses remerciements aux bénévoles du CCFF et a indiqué qu'il appréciait toujours la bonne entente entre tous les membres du comité.

La réunion s'est poursuivie par un repas amical. Ce moment a permis aux membres d'échanger leurs anecdotes et se rappeler les moments qu'ils ont passés à la surveillance du massif forestier durant le dernier été.

Un petit aperçu de ces moments de convivialité.

Un auditoire attentif aux interventions



Un repas très apprécié préparé par les "experts" de service



SOCIÉTÉ DE CHASSE DE BAUDINARD-SUR-VERDON

*Le Président, les membres du bureau,
ainsi que tous les chasseurs du village
et leurs invités vous présentent
leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année 2010.*

*Les sociétaires remercient les participants
au repas du 5 septembre 2009
et au concours amical de boules qui a suivi.*

*Nous avons une pensée émue pour nos amis disparus en 2009.
Nos pensées affectueuses vont à leurs familles et à leurs amis.*

Le Président, Georges Fontana



Comité des fêtes



Le comité des fêtes organise principalement la fête votive du village durant la semaine du 15 août et deux lotos traditionnels autour des fêtes de fin d'année.

Dès le renouvellement du bureau en 2008, les membres du comité ont eu à cœur de renforcer les manifestations au bénéfice de l'ensemble des habitants. Remodelé en partie l'été dernier, le bureau du comité adhère sans réserve à cette excellente initiative. Les bénévoles qui nous aident et que je remercie ici avec enthousiasme nous permettent de varier les animations au bénéfice de la collectivité villageoise et des habitants des alentours.

La fête et les manifestations organisées tout au long de l'année ne seraient sans doute pas aussi réussies sans la participation des Baudinardais, dont certains nous aident aussi avec entrain. Je n'oublie pas le concours indispensable des employés municipaux qui nous apportent tout leur savoir-faire. Je remercie l'ensemble de ces volontaires pour leur dévouement.

Les pages qui suivent vous présentent un petit aperçu des manifestations organisées ces derniers mois et que nous essayons de varier le plus possible.

Le bureau, les bénévoles du comité des fêtes, et moi-même, vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Bonne Année 2010 !

Le Président, André MOGNIER.

Les festivités du semestre écoulé ont débuté le lundi 10 août 2009 avec le traditionnel tournoi de tennis excellemment organisé par l'Association Sportive Baudinard83. Maintenant, c'est incontournable. Pendant deux jours, les athlètes locaux se sont mesurés avec amabilité et sportivité. Dommage que cette année aucune participation féminine n'ait été enregistrée. Les gagnants, nombreux, petits et grands mélangés, ont pu récupérer leur récompense le 11 août au soir après une ultime épreuve. Les lots étaient toutefois fournis car de nouveaux sponsors ont adhéré avec enthousiasme à notre petite fête locale. Quelques moments de sport sont rappelés en images. Merci au bureau de l'ASB83 !



Comité des fêtes

Le soir du 11 août 2009 s'est déroulé le premier bal de la fête locale avec un orchestre de qualité qui a mis une ambiance de feu dans le village. De nombreux habitants sont venus se dégourdir le corps avec ardeur. Le comité avait mis en place une petite buvette qui a permis à quelques-uns de se désaltérer et se restaurer après des valse endiablées. Nous remercions les organisateurs et les animateurs bénévoles qui se sont investis. Nous remercions aussi les danseurs sans lesquels cette soirée n'aurait pas été réussie. Quelques images pour se rappeler ces moments de joie.



La fête a continué le 12 août avec nos amis de Sanary-sur-Mer qui nous avaient concocté un petit concours sympathique de tir à l'arc. De nombreux participants, adultes comme enfants, se sont essayés avec adresse à cette discipline chère à Robin des bois. Remercions les bénévoles qui se sont investis dans cette charmante activité festive. Quelques photos nous rappellent ces moments de détente où les meilleurs ont remporté une récompense bien méritée.



Comité des fêtes

Le 13 août 2009, les enfants se sont emparé des festivités en essayant de remporter les grands prix mis en jeu par l'Association Sportive Baudinard83. Sous un soleil de plomb mais avec l'aide de parents soucieux de leur santé, ils ont participé avec ardeur au jeu passionnant de raquettes, et sur le terrain "des grands" s'il vous plaît. Remercions les parents et les enfants pour leur participation à cette épreuve tant redoutée les jours de fête. Merci également aux sponsors et aux organisateurs.



Le 13 août 2009 a eu lieu le traditionnel aïoli organisé et préparé par les bénévoles du comité des fêtes. Cette année, malgré l'absence remarquée de quelques Baudinardais d'adoption, ce rendez-vous a été marqué par une affluence record de près de trois cents personnes (280). De l'avis "d'anciens", jamais aïoli n'avait été aussi bon : c'est dire le talent des nouveaux membres du comité qui ont eu à cœur de réussir ce moment tant attendu de notre fête votive. Merci à eux et aux convives.



Comité des fêtes

Le 13 août, le repas de l'aïoli s'est poursuivi par le concours amical de boules qui a vu soixante-quatre triplettes de circonstance s'affronter dans la bonne humeur communicative et sous le regard expert de passionnés. Merci aux participants et aux bénévoles. Quelques photographies rappellent ces bons moments de convivialité.



La fête s'est poursuivie le 14 août 2009 avec un concours de boules "sérieux" et en présence de triplettes de renommée... locale. "Fanny" était aussi de la partie grâce au talent de Mylène. Elle a surveillé les perdants avec... un œil attendri. Malgré la fatigue de la veille et les agapes de la fête, les boulistes ont essayé de réussir les parties afin de remporter les lots mis en jeu. Les meilleurs ont pu revenir l'après-midi pour en découdre en toute amitié.

Quelques moments de cette journée ensoleillée en images.



Comité des fêtes

Le soir du 14 août s'est déroulé un mémorable concours amical de belote auquel ont participé quarante joueuses et joueurs prêts à s'affronter par équipes choisies dans une bonne ambiance. Les lots ont été à la hauteur des astuces des joueurs qui ont terminé tard dans la nuit.



Le 15 août, fête de Marie, la tradition locale a été respectée :

- * Une cérémonie au monument aux morts pour commémorer nos anciens avec un discours d'ouverture de Monsieur le Maire à l'attention de l'ensemble des habitants et un dépôt de gerbe par le comité des fêtes ;
- * Une procession et une messe à la chapelle Notre-Dame ;
- * Un apéritif offert par le comité des fêtes suivi d'un casse-croûte sorti "du sac" ;
- * Le fameux concours de quilles qui a vu défiler tout ce que le village compte de belles dames et jeunes filles prêtes à s'affronter dans de joyeux rires enchanteurs. Le président du comité des fêtes a promis de revenir l'an prochain. Mais pourquoi donc ?
- * Une retraite aux flambeaux au cours de laquelle les enfants s'en sont donnés à cœur joie ;
- * Un bal costumé et animé par des DJ locaux très enthousiastes qui ont su donner du rythme à la soirée et satisfaire les nombreux habitants venus se distraire. Il faut noter les nombreux costumes originaux qui ont plu à beaucoup. Merci aux participants à cette journée.

Quelques images nous rappellent ces bons souvenirs.



Comité des fêtes

Le 16 août 2009 a été réservé aux enfants. Un concours de boules a réuni les plus courageux d'entre eux pour un affrontement amical mais sérieux sous l'œil attendri des parents et grands-parents. Cette grande manifestation s'est terminée par une remise de récompenses bien méritée. L'après-midi du dimanche, une joute arrosée a été organisée sur la place de l'église. De nombreux enfants ont participé aux divers jeux proposés par le comité des fêtes. A l'issue, un petit goûter apprécié a été servi à tous les enfants. Quelques images pour nous rappeler ces moments appréciés.



La soirée du 16 a été consacrée aux grands enfants qui se sont amusés au cours d'un concours de belote animé. Les participants ont pu regagner leur maison tard dans la nuit.



La fête s'est terminée le lundi 17 août 2009 avec un concours de boules semi-officiel qui a vu une affluence record car chacun voulait gagner les lots mis en jeu. Le sérieux de chaque participant a permis aux meilleurs de se mesurer au cours d'une finale épique, les vainqueurs étant menés 9 à 0, ils ont pu remonter leur handicap pour mener 13 à 12. Vivement l'an prochain pour de nouvelles aventures festives. Merci à tous !



Comité des fêtes

Le 31 octobre 2009, pour la seconde année, les enfants ont fêté Halloween. Ils ont pu, grâce à leurs déguisements récupérer des bonbons auprès des habitants "terrifiés" du village. Après un petit feu d'artifice, la fête s'est terminée au chaud dans la salle polyvalente où une soupe de courges, un hamburger et des friandises leur ont été servis gratuitement, grâce au dévouement des bénévoles du comité.



Le 28 novembre 2009, les Baudinardais de l'Ouest se sont retrouvés dans la salle polyvalente, trop petite, pour assister à un spectacle de danse country et déguster un repas digne des Amériques. L'ambiance sympathique due aux participants, la ferveur des bénévoles, et la qualité du spectacle a permis la réussite de cette soirée. Les convives étaient bien encadrés par un Lucky Luke plus vrai que nature et par la seule squaw de la soirée qui a été enchantée de gagner le rocking-chair mis en jeu par tombola.



Le samedi 12 décembre 2009, le comité des fêtes a terminé l'année par son traditionnel loto au cours duquel pas moins de 28 lots ont été distribués aux adultes et 7 lots aux enfants sans compter le lot de la tombola. Les participants extérieurs au village ont été ravis d'emporter des lots de qualité. Les Baudinardais se sont réjouis de la quantité des lots gagnés. Et tout ce petit monde a quitté la salle aux premières heures du lendemain en se promettant de revenir pour le prochain loto (avec galette des Rois cela va de soi).





Les Amis de Baudinard-sur-Verdon

vous présentent un résumé de leurs activités au cours du semestre écoulé.

Bien chers Amis de Baudinard-sur-Verdon,

Les années se suivent et si dans nos vies nous aimerions que certaines choses changent, nous sommes heureux de trouver dans nos activités associatives, de l'amitié, de la mobilisation, du dévouement et de l'imagination.

Que tous ceux qui ont participé à nos actions, par leur adhésion, leur présence, leurs encouragements, trouvent ici notre reconnaissance.

Suivant une heureuse habitude nous remercions pour leur soutien, la mairie et les associations-sœurs qui ont travaillé de concert avec nous et que de notre côté nous encourageons régulièrement dans leurs actions.

N'hésitez jamais à nous donner vos suggestions pour nous permettre de nous améliorer : nous sommes à votre écoute !

Que l'année 2010 à peine débutée, vous donne beaucoup de joies et de satisfactions, que notre beau village continue à s'embellir, afin que nous y vivions tous heureux !

Nous n'oublierons pas les amis qui nous ont quitté cette année, et nous veillerons avec bonheur sur les enfants déjà un peu grands et les tout petits, qui feront un jour l'avenir de notre village !

Avec l'espoir d'une vie villageoise encore meilleure, nous vous souhaitons de JOYEUSES FÊTES et une BONNE ANNÉE !

La présidente, Suzanne BOYER.

Activité « Éveil des enfants »

Pour une année de plus, Lili a invité les enfants des adhérents, qu'ils soient du village ou d'ailleurs, à s'investir dans des activités ludiques les mercredis après-midi. Avec ses idées sans cesse renouvelées, elle les enchante. Nos chérubins sont friands de peindre, fabriquer, décorer, créer des nouveautés qui les émerveillent toujours, ainsi que leurs parents. Nous remercions également les gentilles organisatrices, Françoise et Jackie, qui accompagnent notre charmante hôtesse Lili. Pour le bien-être des enfants et la tranquillité, toute relative, des lieux.



Activité "Écologie"

Le samedi 28 août 2009, sur une proposition de Dédé, quelques bénévoles de l'association concernés par l'environnement, et celui du village en particulier, se sont donnés rendez-vous. Ils sont allés nettoyer les abords de la route départementale qui se dirige vers le barrage électrique. Sous un soleil entreprenant, ils ont réussi à collecter quelques kilos de déchets jetés négligemment par des malpropres. Trois heures après, Noëlle leur a offert généreusement une boisson rafraîchissante très appréciée.



Activité "Bridge"

Quel que soit le temps, Jean-Michel ouvre la maison des associations tous les jeudis après-midi. Mais pour quoi faire ? Pour jouer au bridge, pardi ! Tous ces rendez-vous sont très appréciés des joueurs et des joueuses. Ils ne manqueraient pour rien au monde leur jeu de cartes favori. Dans une ambiance sérieuse mais empreinte de camaraderie, notamment pour les débutants, ils jouent ainsi jusque tard dans la soirée. Au point d'en oublier l'heure du repas. C'est dire l'ambiance !



Activité "Informatique"

Cette année encore, Dédé a fait souffrir des personnes plus ou moins âgées. Mais quel démon, tout de même ! Et avec quoi les fait-il souffrir ? Avec des exercices que les plus hardis des informaticiens ne voudraient pas faire. Normal ! Ces élèves étant des surdoués, il est naturel qu'ils sachent effectuer des algorithmes et des diaporamas hors du commun et pour leur plus grand plaisir.



Activité "Agricole"

Pour la seconde année consécutive, les bénévoles de l'association ont aidé les employés communaux pour la cueillette des olives. Ce travail a été effectué dans la bonne humeur et les cueilleurs ont pu déguster gratuitement un tout petit peu d'huile récoltée. Cette année, l'appellation "huile de Baudinard" n'a pas été usurpée car les fruits étaient mûrs à point pour un rendement optimal. Certains gagnants des lotos ont apprécié cette bonne huile "de chez nous".



Activité "Souvenirs"

Du 10 au 16 août 2009, la présidente de l'association a organisé la seconde exposition de photographies anciennes et récentes du village. Christian Madoux s'est joint généreusement à cette manifestation pour exposer ses fossiles dont certains étaient uniques. En outre, une exposition de photographies de la Provence a apporté une touche de culture. Cette exposition, comme la précédente, a attiré un public nombreux dont beaucoup de touristes.



Activité "Nature"

Grâce à l'effort et à l'ingéniosité de Jacques, cette année encore certains bénévoles ont vendangé le cep de vigne qui monte lentement mais sûrement près du grand puits communal. La récolte a été un peu moins abondante que l'an passé mais les raisins étaient un peu plus mûrs. Après avoir organisé un concours doté de deux jolis lots remportés par des habitants originaires du... Sud-Ouest, Jacqueline et Jeannot avaient préparé un rafraîchissement très apprécié et convivial qui a permis aux intervenants de papoter en toute amitié. Vivement le second cep de vigne annoncé par Jacques !



Activité "Traditions"

Durant plus d'un mois, du 28 novembre au 30 décembre 2009, l'exposition de crèches en provenance du monde a, pour la troisième année consécutive, remporté un succès mérité. L'ardeur des bénévoles qui se sont investis dans cette activité spécifique aux alentours de Noël a permis d'exposer des crèches de plus en plus originales, en plus de celles déjà exposées les années précédentes. Un vrai régal pour les yeux des petits et des grands qui ont pu admirer ces œuvres réalisées par des amateurs passionnés. Merci aux personnes, de plus en plus nombreuses, qui se sont dévouées pour cette manifestation qui prend de plus en plus d'ampleur au fil des ans. Des bonnes volontés des villages alentour ont aussi contribué au succès de cette manifestation traditionnelle.

Quelques crèches, sur les quarante présentées, sont reproduites ci-dessous.





L'Association Sportive Baudinard 83

vous souhaite une BONNE et HEUREUSE ANNÉE 2010

Le Bureau et les membres de l'association vous présentent leurs activités pour l'année à venir qui ne diffèrent que très légèrement des activités antérieures.

Cette année, nous espérons voir la réalisation du parcours de santé qui devrait apporter une fraîcheur sportive supplémentaire à notre village.

Je remercie particulièrement les bénévoles qui s'investissent toujours autant pour animer notre petite structure.

Un merci aussi aux membres de l'association qui participent aux activités proposées tout au long de l'année.

Au nom de l'association, de son bureau et de ses membres actifs et sportifs, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année sportive. Année où nous devrions avoir l'occasion de nous retrouver pour suivre, sur grand écran, les matches de la coupe du monde de foot-ball qui se dérouleront en Afrique du Sud.

Le président, Jean-Michel WEILL.

Des projets pour 2010

Gymnastique : en plus des séances traditionnelles de Nicole, l'ASB83 animera le futur *Parcours de Santé*.

Le **Tennis** continue *l'École des Jeunes* ainsi que les *animations pour adultes* tous les mercredis en période scolaire.

Il est envisagé de se rendre à *l'Open 13 à Marseille*. Nous devrions pour le Comité des Fêtes organiser le traditionnel *Tournoi de Baudinard* durant les festivités d'août.





En **Randonnée** les deux points forts seront :

* en juin **Les Ecrins** et en septembre **les Cinque-Terre** en Italie.

Les sorties prévues pour le premier semestre 2010

08 janvier : Circuit de Montpezat

22 janvier : Lac d'Artignosc - La Pierre aux Trois Blasons

05 février : Quinson - Esparron

19 février : Dans les Mimosas

05 mars : Isle-sur-la-Sorgue - Fontaine-de-Vaucluse

19 mars : L'Arête Monjustin et le Prieuré de Carluc

27 mars : Lurs - Ganagobie

09 avril : Mont-Aurélien

23 avril : Gorges de Caramy

07 mai : Canyon d'Oppedette

21 mai : Le Sommet Couard

04 juin : Les Lacs de Dormillouse

18 juin : Le Belvédère de Rancoumas

Du 23 au 25 juin : Les Écrins

Les dates et destinations des randonnées sont susceptibles d'être, soit modifiées, soit supprimées en fonction d'éléments non prévisibles. Chaque sortie sera précédée d'affiches et de mèls détaillés.

PAGE PRATIQUE

MAIRIE 04 91 70 18 61 — Fax : 04 91 70 19 24 — www.baudinard.fr — baudinard@wanadoo.fr

URGENCES SAMU : 15 — POMPIERS : 18 — 112 (appel européen depuis un mobile)
Note. Les appels du 18 et du 112 sont dirigés directement sur Draguignan !

CENTRE ANTI POISON MARSEILLE : 04 91 75 25 25

SANTÉ

Médecin de garde : 15

Dentiste de garde (TOULON) : 04 98 01 62 63 (répondeur des praticiens de garde)

Pharmacie de garde : 32 37 ou www.pharmagarde.eu

Cabinets d'infirmiers à Moissac-Bellevue : 06 27 35 16 21

Vétérinaire de garde : appeler un vétérinaire de Draguignan, l'appel est retransmis directement sur le vétérinaire de garde

MÉMO HÔPITAL

Hôpital de Draguignan, rue Montferrat : 04 94 60 50 00 – Urgences : 04 94 60 50 12

Polyclinique Notre-Dame de Draguignan : 0 826 46 45 44 (0,15 ct/mn depuis un poste fixe)

DROGUE/ALCOOL/TABAC – INFO-SERVICE

Drogues infos service 7 j/ 7 : 0 800 23 13 13 (appel gratuit d'un poste fixe)

Ecoute Cannabis : 0 811 91 20 20 (appel local d'un poste fixe)

Ecoute Alcool : 0 811 91 30 30 (appel local d'un poste fixe)

Alcooliques anonymes : www.alcooliques-anonymes-mp.org

SIDA INFO SERVICE : 0 800 840 800 (appel gratuit 24 h/ 24 d'un poste fixe)

Questions d'adolescents : www.inpes.sante.fr

Violences conjugales info : 39 19 (appel local d'un poste fixe)

Solitud'écoute : 0 800 47 47 88 (appel gratuit d'un poste fixe)

DIVERS

Dépannage électricité 24 h/ 24 : 0 810 33 30 83

Espace Rural Emploi Formation (EREF) à Aups : 04 98 10 22 43

ALLÔ SNCF (Infos, réservations, vente) : 08 36 35 35 35 ou www.voyages-sncf.com

Centre Interministériel de Renseignements Administratifs (CIRA) : 0 821 08 09 10 ou 39 39

Agence Départementale d'Information au Logement (ADIL), 5 rue Racine, TOULON
Tél. 0 825 77 88 77 ou adil@adil83.org

ALLÔ TRAFIC : 08 91 67 31 01 (messages en temps réel sur l'état de la circulation, conseils de déplacements)

INFOS TRAFIC : Flashes d'information sur l'état de la circulation. Radio Plus sur 106.8 FM

PRÉVISION MÉTÉO France : 32 50 ou www.meteo-france.fr



Monsieur le Maire
et
la municipalité
vous présentent
leurs meilleurs voeux

POUR





L'ÉCHO

DE BAUDINARD-SUR-VERDON



Fresque à l'intérieur de la chapelle Saint-Jean de Baudinard-sur-Verdon, réalisée par une baudinardaise

Août 2009

BAUDINARD-SUR-VERDON

La municipalité



vous souhaite



une bonne lecture de ce numéro !

ÉDITORIAL



Ce début d'année a vu se déchaîner des actions qui peuvent paraître inconséquentes de quelques habitants à l'encontre de trois projets structurants voulus par la municipalité et la majorité des villageois qui ont voté pour des élus dynamiques et solidaires.

En conséquence, de nombreux projets ne peuvent plus aboutir, ce qui réduit considérablement, et la valeur patrimoniale de notre commune, et les investissements que nous avions prévu pour le bien-être grandissant de tous les Baudinardais.

Ceci ne nous empêche pas d'avancer sur quelques projets annoncés et sur la mise en valeur de notre village : l'agrandissement du cimetière, le goudronnage de chemins communaux, la réalisation imminente de la pose des plaques de rues et la numérotation des maisons pour une plus grande fiabilité des secours et des livraisons.

2008 a vu se dessiner de grands projets qui sont actuellement arrêtés, peut-être pour toujours, dans un petit village aux ressources financières satisfaisantes gérées avec rigueur :

- * Le théâtre de verdure, pour un maximum de culture et d'animation de notre territoire, pour un plus grand accès à des spectacles et à des œuvres de qualité ;
- * Les garages communaux, dont chacun s'accorde à reconnaître la nécessité compte tenu, d'une part de la valeur intrinsèque des employés communaux, d'autre part de la plus grande sécurité des travaux que nécessite l'évolution de la société ;
- * La mini-déchetterie, super point d'apport volontaire, dont tous les Baudinardais auraient pu profiter pleinement dans leur zone habituelle d'habitation.

2009 ne verra peut-être pas non plus la réalisation d'un projet qui semble de plus en plus nécessaire à la vie associative locale : une salle des fêtes. Actuellement, le nouveau Comité des fêtes et des bénévoles se démènent sans relâche pour offrir à tous les habitants du village et à ceux, de plus en plus nombreux, des villages alentour, des soirées de qualité. Faute de places suffisantes, de nombreuses personnes ne peuvent pas assister à ces soirées et s'amuser en toute quiétude dans notre village.

Mais, comme les élus qui me soutiennent dans ces mini-combats d'arrière-garde, je suis résolu à faire tout mon possible pour que le village s'améliore encore. Il faut qu'il se structure correctement avant d'être englobé dans une intercommunalité dans laquelle on ne mesure pas encore combien il sera difficile de réaliser de tels travaux d'envergure comme ceux annoncés début 2008.

J'ai une pensée émue pour les familles du village endeuillées en ce début d'année : au nom du Conseil municipal, je leur renouvelle toutes mes condoléances. Je pense également à tous ceux qui souffrent tous les jours autour de nous.

Sachez que je suis à l'écoute de tous les habitants et que mon équipe et moi-même mettons tout en œuvre pour que chaque habitant se sente de mieux en mieux dans notre si beau village qui a obtenu une fleur au concours national des villes et villages fleuris. Je remercie ici les employés communaux pour leur volonté et leur savoir-faire. Preuve s'il en est que des responsables oeuvrent avec mesure pour nous offrir un cadre de vie serein et agréable.

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite de bonnes vacances et vous renouvelle tous mes vœux de santé et de prospérité, ainsi qu'à vos familles.

Soyez fiers d'être Baudinardais ! Vive Baudinard-sur-Verdon !

Vos élus travaillent également sur dossiers.

Ci-après un aperçu de leurs activités durant le premier semestre 2009.

7 janvier 2009	14 h 30	Réunion pour une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) à Aups
12 janvier 2009	16 h	Réunion sur le schéma directeur de l'eau
19 janvier 2009	11 h	Réunion avec l'ADIL à Draguignan
21 janvier 2009	14 h	Réunion avec le cabinet ARC'H de Brignoles
22 janvier 2009	11 h	Réunion avec la mairie de Bauduen
28 janvier 2009	11 h	Réunion avec Var Habitat
4 février 2009	10 h	Réunion avec l'ADIL du Var
4 février 2009	18 h	Réunion avec le cabinet ARC'H de Brignoles
11 février 2009	14 h	Réunion avec des journalistes de Var matin
17 février 2009	9 h	Convocation devant le tribunal d'instance à Draguignan
18 février 2009	13 h 30	Réunion avec des journalistes d'Europe 1
18 février 2009	14 h	Réunion avec des journalistes de TF 1
20 février 2009	13 h	Réunion avec des journalistes de TF 1
20 février 2009	14 h	Réunion avec des journalistes de M 6
26 février 2009	11 h	Réunion avec des journalistes de Charlie Hebdo
3 mars 2009	14 h	Convocation devant le tribunal administratif de Toulon
18 mars 2009	10 h 30	Réunion avec le Conservatoire du Littoral
20 mars 2009	14 h	Réunion des communes forestières du Var au Luc
23 mars 2009	11 h	Réunion avec des parlementaires varois
25 mars 2009	18 h	Réunion du SIVU à Aups
28 mars 2009	15 h	Réunion publique à Baudinard
31 mars 2009	17 h	Réunion sur l'intercommunalité
8 avril 2009	15 h	Réunion avec l'INRAP
17 avril 2009	18 h	Visite du gymnase d'Aups
27 avril 2009	18 h	Réunion sur l'intercommunalité à Aups
29 avril 2009	14 h 30	Réunion avec Var Habitat
8 mai 2009	11 h 30	Commémoration de l'armistice de la seconde guerre mondiale
18 mai 2009	14 h	Réunion sur l'intercommunalité à Aups
23 mai 2009	10 h	Réunion du CCF
28 mai 2009	11 h	Concours national des villes et villages fleuris à Marseille
7 juin 2009		Elections européennes
15 juin 2009	14 h	Réunion sur l'intercommunalité à Aups

Travaux communaux réalisés en 2009

Aménagement de la chapelle Saint-Jean

En 2008



Maintenant



Aménagement de l'entrée Est du village

Elagage des oliviers



Aire de tri des ordures ménagères (entrée Est)



Enfouissement du réseau téléphonique et enlèvement des poteaux sur la D 71

Avant



Maintenant



Travaux communaux réalisés en 2009

Aménagement du chemin des Croix-du-Bas

Avant



Maintenant



Aménagement du chemin La Colle-Blanquet

Avant



Maintenant



Aménagement du chemin d'Artignosc

Avant



Maintenant



IN MEMORIAM

C'est avec tristesse et compassion que nous avons appris le décès de :

Madame VERGNES-BLANQUER

Monsieur BAUDIN Marius

Monsieur BEGNI Jacky

Monsieur BOTTERO Roger

Monsieur MARTIN Edmond

Monsieur SELARS Tony

Monsieur VITALI Francis

Monsieur le Maire et le Conseil municipal présentent leurs condoléances attristées aux familles endeuillées et les assurent de leur sincère soutien dans l'épreuve qu'ils subissent.



SOUVENIRS... SOUVENIRS...

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Le samedi 10 janvier 2009, Monsieur le Maire et le Conseil municipal ont présenté leurs meilleurs vœux aux villageois. A cette occasion, le premier édile de la commune a fait un discours retraçant les actions de la municipalité et les projets prévus pour l'avenir. Monsieur le Conseiller général du canton a présenté les projets portés par le Conseil général en faveur des communes. A l'issue, un vin d'honneur a été offert aux habitants.



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Le 8 mai 2009, les habitants se sont rappelés les atrocités commises lors de la seconde guerre mondiale ainsi que les actions valeureuses de nos prédécesseurs pour défendre le pays. Les Baudinardais se sont rassemblés autour du monument aux morts pour écouter le message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants, se recueillir durant une minute de silence puis entendre l'hymne national. A l'issue, la municipalité a offert un vin d'honneur.



NOTRE VILLAGE ACCUEILLANT RÉCOMPENSÉ

La volonté de la municipalité en faveur de l'environnement a été récompensée. Le labeur sans cesse renouvelé des employés communaux au profit de l'ensemble des habitants pour entretenir et valoriser le village a porté ses fruits. Le 28 mai 2009, Baudinard-sur-Verdon a reçu une fleur au concours national des villes et villages fleuris lors d'une cérémonie à Marseille. Remercions tous les acteurs communaux pour ce louable effort en faveur de notre patrimoine commun. Respectons ensemble notre lieu de vie.



CARNET BLANC

Le vendredi 10 juillet 2009 a été célébré le mariage d'Amandine de VACHON et de Stéphane VALLADIER



Photo : Lavinia Samuel

A cette occasion, les familles ont offert un vin d'honneur aux habitants.

Nous présentons tous nos meilleurs vœux de bonheur aux époux et aux familles ainsi réunies pour cet heureux événement.

RECENSEMENT MILITAIRE



Seconde étape du parcours de citoyenneté, le recensement en mairie est obligatoire pour les garçons et les filles dès l'âge de 16 ans. Pensez-y si vos enfants sont nés en 1993.

TRANSPORT SCOLAIRE 2009 - 2010

Les parents dont les enfants doivent emprunter un car de ramassage scolaire doivent venir retirer un dossier spécifique auprès de la mairie **au plus tôt**. Cette année, prévoir deux photographies d'identité pour chaque enfant transporté.



INFORMATION

La composition de l'air intérieur que nous respirons dans notre logement, ou au bureau par exemple, est différente de celle de l'air extérieur ; mais pour autant, cet air est-il de bonne qualité ? L'air intérieur peut être altéré par l'utilisation de certains produits, appareils ou simplement par la présence d'allergènes pouvant avoir un impact sur la santé. C'est pourquoi, la ministre de la santé et des sports et l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES) souhaitent renforcer les connaissances des Français sur les facteurs pouvant nuire à un air intérieur de bonne qualité et leur indiquer les gestes simples garants d'un air plus sain. Il ne s'agit pas de changer de style de vie, mais simplement d'avoir en tête quelques réflexes à appliquer au quotidien.

Nous passons en moyenne quatorze heures par jour à notre domicile. La qualité de l'air que nous y respirons peut être dégradée par des sources différentes comme le tabagisme, les produits d'entretien et de bricolage (leurs composants sont très volatils), la combustion défectueuse des appareils de chauffage ou de production d'eau chaude (elle peut libérer du monoxyde de carbone, qui peut être mortel), les animaux et acariens (ils sont des facteurs d'allergie très répandus).

Les effets sur la santé vont d'une simple gêne à des pathologies touchant principalement le système respiratoire : maux de tête, irritations des voies respiratoires, allergies... Certaines personnes y sont particulièrement sensibles (les nourrissons, les enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées ou les personnes atteintes de maladies chroniques). De simples réflexes au quotidien permettent de respirer un air plus sain.

L'aération quotidienne et la ventilation, garantes d'un air intérieur plus sain



Chaque jour, hiver comme été, aérer pendant dix minutes, permet de renouveler l'air dans le logement.

La ventilation est également un bon moyen de renouveler l'air intérieur. Si tous les logements ne sont pas équipés d'une ventilation mécanique contrôlée (VMC), une ventilation « naturelle » est prévue, qui permet la circulation de l'air dans le logement. Il ne faut donc pas boucher les entrées d'air, grilles ou bouches d'aération et il faut penser à les entretenir. Pour plus d'informations sur le sujet, le guide de la pollution de l'air intérieur et le site www.prevention-maison.fr répondent à de nombreuses questions sur le sujet.

Une campagne pour aider les Français à adopter les bons gestes

Le guide de la pollution de l'air intérieur ainsi que le site internet www.prevention-maison.fr ont été spécialement conçus par l'INPES pour aider les Français à préserver au mieux leur air intérieur. Le guide peut être commandé gratuitement sur le site www.prevention-maison.fr. Un spot radio et une campagne de bannières sur Internet ont été diffusés à partir du 18 avril 2009.

Source : www.inpes.fr

Vous possédez un puits ou un forage domestique ?

Ce qui suit vous intéresse !



La nouvelle loi sur l'eau et les milieux aquatiques n° 206-1772 du 30 décembre 2006 a introduit l'obligation de déclarer en mairie les ouvrages domestiques existants ou futurs. Les ouvrages existants au 31 décembre 2008 doivent être déclarés **avant** le 31 décembre 2009. Tout nouvel ouvrage réalisé depuis le 1^{er} janvier 2009 doit faire l'objet de cette déclaration au plus tard un mois avant le début des travaux.

Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie.

Cette obligation de déclaration des forages et des puits répond à plusieurs problématiques environnementales et de santé publique.

* La déclaration vise à faire prendre conscience aux particuliers de l'impact de ces ouvrages sur la quantité des eaux des nappes phréatiques. La multiplication des forages individuels a un impact, dans le contexte actuel de changement climatique et de sécheresses répétées, sur le niveau des nappes et des cours d'eau associés.

* La déclaration vise aussi à faire prendre conscience de l'impact sur la qualité de l'eau des nappes. Les ouvrages de prélèvement peuvent être des points d'entrée de pollution de la nappe.

* L'usage de l'eau d'un ouvrage privé peut contaminer le réseau public, en cas d'erreur de branchement par exemple. La déclaration permet de s'assurer qu'aucune pollution ne vient contaminer le réseau public de distribution d'eau potable.

* Le recensement des puits et forages privés permettra aux services de l'Etat, en cas de pollution des nappes susceptible de présenter un risque sanitaire pour la population, d'améliorer l'information des utilisateurs et de leur communiquer les consignes à respecter.

Qu'est-ce qu'un forage à usage domestique ?

Selon le décret n° 2008-652 du 2 juillet 2008, il s'agit d'un forage ou d'un puits destiné à prélever une eau nécessaire aux besoins usuels d'une famille, c'est-à-dire les prélèvements et les rejets destinés exclusivement à la satisfaction des besoins des personnes physiques propriétaires ou locataires des installations et de ceux des personnes résidant habituellement sous leur toit, dans les limites des quantités d'eau nécessaires à l'alimentation humaine, aux soins d'hygiène, au lavage et aux productions végétales ou animales réservées à la consommation familiale de ces personnes. Est assimilé à un usage domestique de l'eau tout prélèvement inférieur ou égal à mille mètres cubes d'eau par an, qu'il soit effectué par une personne physique ou une personne morale et qu'il le soit au moyen d'une seule installation ou de plusieurs.

Comment faire pour déclarer ?

La déclaration doit être établie en remplissant un formulaire, disponible soit en mairie ou par Internet. Il faudra reprendre les caractéristiques de l'ouvrage de prélèvement et fournir les informations relatives au réseau de distribution de l'eau prélevée. Le formulaire doit être déposé, *in fine*, en mairie. Un contrôle ultérieur sera réalisé par la collectivité.

Source : <http://www.foragesdomestiques.developpement-durable.gouv.fr>

Comité Communal Feux de Forêts

Le vendredi 23 mai 2009, les bénévoles du comité communal feux de forêts se sont réunis à l'initiative du président délégué, Georges Fontana.

Une réunion d'information a eu lieu à 10 heures durant laquelle le chef du centre de secours d'Aups, le Capitaine Bernard Dutrey, aidé du major Roland Balbis, a présenté les nouveautés et rappelé les manœuvres à entreprendre en cas d'incendie et les consignes à mettre en œuvre vis-à-vis des touristes.

La réunion s'est poursuivie par un repas amical permettant aux membres du comité d'échanger leurs expériences.

Un petit aperçu de ces moments de convivialité.

Un auditoire attentif aux explications



Un repas très apprécié préparé par des « experts » en la matière



SOCIÉTÉ DE CHASSE DE BAUDINARD-SUR-VERDON

La dernière période de chasse a vu défiler de superbes animaux sur le territoire, ce qui a présenté un attrait supplémentaire pour tous les chasseurs de la société locale. De nombreux spécimens ont pu garnir l'estomac des familles toujours avides de réjouissantes agapes.

Malgré cela, les animaux sont encore toujours plus nombreux à courir sur la commune, les comptages récents le prouvent. La prochaine saison devrait donc réjouir nos chasseurs dont le nombre augmente sensiblement.

Ce dernier semestre a été marqué par le décès de sympathiques camarades dont le doyen de la commune : la société présente ses sincères condoléances aux familles éprouvées.

Comme chaque année, la société organise un repas annuel, ouvert à tous les habitants, le samedi 5 septembre 2009. N'hésitez pas à vous inscrire rapidement : ce rituel sera tout aussi exceptionnel que les années précédentes.

Les deux photographies qui suivent prouvent la bonne ambiance générale régnant parmi les chasseurs de Baudinard et la quiétude, toute relative, des animaux.



Le Président, Georges Fontana



Comité des fêtes

En 2009, le bureau du comité des fêtes et ses nombreux bénévoles ont apporté un renouveau aux activités organisées dans le village.

Outre le traditionnel loto des rois en début d'année, une soirée spécifique à été organisée en mars puis une autre tout aussi réussie en mai dernier, sans compter avec le classique « moules-frites » de juillet.

En proposant une soirée tous les deux mois environ, le comité des fêtes essaie de vous distraire autant que faire se peut.

A cette occasion, je remercie les membres du comité et les habitants pour leur participation à ces manifestations festives dont vous avez un petit aperçu ci-après.

Le comité des fêtes vous souhaite une très bonne fête votive 2009 !

Le Président, Pascal PONS.

31 janvier 2009 - Loto des Rois

Le 31 janvier dernier, de nombreux aficionados sont venus tenter leur chance pour remporter les lots extraordinaires offerts à leur gourmandise par le comité. La soirée a été animée comme il se devait et plusieurs dizaines de personnes sont reparties enchantées de bénéficier des cadeaux mis à leur disposition, chance aidant. Le plus grand nombre des participants est reparti avec le ventre rempli de bons gâteaux et de cidre frais et avec l'envie de revenir pour le prochain loto qui sera encore plus attrayant.

Maintenant, on écoute bien...



Tous debout pour... les lots !



Quelle attention !



Et la grande gagnante est... Evelyne !



Comité des fêtes

Pour la première fois dans l'histoire du village, des « Irlandais » provençaux (si ! Si ! Ils existent !), se sont invités dans le village le 7 mars 2009 grâce aux efforts décuplés des bénévoles du Comité des fêtes. Cette soirée exceptionnelle a été l'occasion de déguster des mets succulents arrosés d'une multitude de boissons celtiques et d'ailleurs... réputées et appréciées des participants qui n'en ont même pas laissé pour ceux qui n'avaient pas pu assister à ce moment mémorable. Quelques moments de cette soirée en images.



Le 9 mai 2009, le Comité s'est encore une fois mobilisé pour aller rechercher des « orientales affriolantes » pour animer une soirée extraordinaire. Ils ont également pu offrir un repas de grande qualité aux participants à l'occasion de cette soirée surprenante. L'ambiance a atteint son apogée lors du déhanchement saccadé des Baudinardaises. La qualité gustative des plats concoctés et proposés par les bénévoles du Comité des fêtes a été très appréciée. Notons que ces bénévoles n'ont de cesse d'organiser et de préparer des activités toujours aussi surprenantes pour un si petit village.



Comité des fêtes

Le 14 juillet 2009, nos sympathiques bénévoles se sont attaqués au désormais fameux « moules-frites » communal. Cette année, ils ont fait largement mieux que lors de la première édition dans un décor aux couleurs nationales. Non sans mal car ils ont dû pallier le manque de place en cuisine et le peu de moyens matériels par une imagination et une vaillance sans faille. Ils ont régalé plus d'une centaine d'invités avec une bonne humeur communicative. L'orchestre commandité pour la circonstance a été très remarqué et a permis aux plus « jeunes » de danser au cours du repas entre deux assiettes débordantes de bonnes denrées. Remercions-les encore !



Le repas du 14 juillet a été suivi d'un passionnant concours de boules pour les participants et les spectateurs. Cette année, les doublettes se sont déchaînées sur le terrain. Tous les joueurs voulaient gagner ces fameux prix mis en jeu. Mais l'adresse des meilleurs l'a emporté dans une bonne ambiance et une convivialité dont les Baudinardais connaissent le secret.





Les Amis de Baudinard-sur-Verdon

vous présentent un résumé de leurs activités au cours du semestre écoulé.

Bien chers Amis de Baudinard-sur-Verdon,

Une nouvelle année vient de s'écouler, avec ses projets réalisés, ses bonheurs du travail en partie accompli, et ses frustrations de n'avoir pu faire mieux !

Notre programme à venir, vous l'avez vu ou reçu, fait partie de l'ensemble des manifestations de notre beau village ; il regroupe les activités de notre Association avec celles du Comité des fêtes, de l'Association Sportive, des Chasseurs et certaines interventions de la mairie.

Il y a eu une surprise de dernière minute le 8 août, avec un événement culturel important - bien que non programmé à l'avance - qui a enchanté tous les mélomanes avec le récital du grand pianiste danois de renommée internationale Frédéric Malqvist. Toutes les manifestations sont toujours diffusées par Internet à nos adhérents et sympathisants et affichées sur les panneaux créés à cet effet dans le village (et dont la consultation régulière est fortement recommandée).

Je remercie très sincèrement tous les adhérents dont le nombre, toujours en progression, nous encourage à continuer : vos suggestions et critiques constructives sont toujours les bienvenues.

Je vous écris encore tout le bonheur que nous prenons à réaliser nos actions pour que notre beau village vive des moments d'amitié et de convivialité.

L'atelier des enfants du mercredi a fonctionné toute l'année avec notre dynamique Lili. Sous sa houlette, et avec l'aide de bénévoles dévouées, ils ont bien travaillé. MERCI Lili !

Je remercie également les autres associations du village avec lesquelles nous entretenons des relations amicales et constructives ; je pense que ce n'est qu'avec cette compréhension et cette franchise que NOTRE BAUDINARD continuera à « couler des jours heureux ».

Je ne peux arrêter mon propos sans louer le travail constant de l'équipe dynamique de la mairie qui nous apporte son soutien de tous les instants. Merci à Monsieur le Maire et à son Conseil ainsi qu'à tous les employés. Merci aussi à tous nos bénévoles.

La présidente, Suze BOYER.

Activité « Éveil des enfants »

Depuis trois ans déjà, Liliane est toujours à la disposition des enfants les mercredis après-midi, aidée par des collègues aussi imaginatives que passionnées et patientes, afin de leur faire réaliser de beaux cadeaux issus de l'imagination fertile de leur jeunesse baudinardaise. Pour ce dernier semestre qui a vu une baisse de fréquentation des enfants grandissants, les « minots » ont réalisé de belles choses pour leurs parents.



Activité « Bridge »

Les jeudis après-midi, Nicole, Claude, Jean-Michel, Josiane, Joël... et leurs concurrents aèrent les jeux de cartes pour de passionnantes parties de bridge, dans une ambiance feutrée et studieuse, tout en étant très décontractée car se déroulant entre amis. Leur passion les emmène parfois jusqu'à des heures impossibles à moins que ce ne soit la chaleur communicative qui les fait se reposer tranquillement tout en ayant un œil averti sur des partenaires coriaces voulant quand même gagner une certaine notoriété.



Activité « Informatique »

Au cours des trente séances du mardi après-midi, soit pendant soixante heures cette année, les « jeunes élèves » de Dédé se sont passionnés à cette technologie qui n'a plus de mystère pour eux. Ils sont allés jusqu'à créer eux-mêmes de beaux diaporamas qu'ils ont eu le plaisir d'offrir à leurs familles et amis, via Internet s'il vous plaît. C'est dire l'ambiance studieuse, mais tout en détente, qui agrmente ces heures de travail grâce à la bonne ambiance amicale qui règne dans la maison des associations. Les « élèves » sont tellement mis en confiance qu'ils n'hésitent plus à poser des questions de plus en plus pertinentes au « pôvre » instructeur en herbe qui essaie quand même d'être à la hauteur de ces énergumènes en culottes... longues.



Activité « Culture et patrimoine »

Le 2 mai 2009, s'est déroulé le troisième rallye consécutif autour du village. Après avoir marché dans la colline durant des heures, les équipes inscrites à ce super marathon local, ont pu avoir le loisir (tout relatif) de répondre à des questions de plus en plus ardues concoctées par Claude. Un moment de repos bien mérité a été organisé par des hôtes charmantes auprès du lavoir municipal. Ce lieu enchanteur, par une journée ensoleillée, a ravi les participants par la qualité de son eau naturelle qui, les organisateurs avaient bien fait les choses, coulait abondamment et régulièrement. L'après-midi, nos valeureux concurrents sont repartis tout ragaillardis pour une énième épreuve du côté de la Grèce antique en essayant d'apercevoir, au passage, le septième département visible de Baudinard-sur-Verdon. Le verre de l'amitié et les récompenses ont été bien appréciés à la fin de cette journée mémorable. A quand le prochain rallye ? Vite ! On en redemande !



Activité « Écologie »

Le samedi 30 mai 2009, comme tous les semestres depuis quelques années, des volontaires ont accompagné Dédé pour nettoyer un des seuls endroits de la commune qui pourrait rester correct si des habitants négligents prenaient la peine de jeter leurs déchets dans les bennes mises à leur disposition. Heureusement, des âmes généreuses ont le cœur sur la main et, de temps en temps, la nature semble reprendre ses droits.



A choisir, que
préfère-t-on voir ?





Association Sportive Baudinard 83

www.baudinard.fr, rubrique « Associations »

Tout d'abord merci à Monsieur le Maire et aux conseillers pour leur soutien actif.
Merci aux employés communaux pour leur grande patience et la qualité de leurs services.

Le 6 juillet 2009, nous avons tenu notre Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

Ont été soumis à approbation et adoptés :

- * les comptes-rendus d'activités de l'ASB83, des sections de randonnée pédestre, de gymnastique et de tennis ;
- * le rapport financier, ainsi que les tarifs proposés pour 2009-2010.

(Le procès-verbal de l'assemblée générale peut être obtenu auprès du président de l'ASB83, au 04 94 70 50 37).

Jean-Michel WEILL, président de l'ASB83

SECTION RANDONNÉE PÉDESTRE

*Paysage Cévenol
(juin 2009)*



Notre groupe se maintient : nous étions 33 en 2008 et nous sommes 30 cette année. Quelques-uns ne se sont pas réinscrits, de nouveaux adhérents sont arrivés... Bienvenue !

A quelques exceptions près, dues au mauvais temps, l'ASB83 a effectué toutes les randonnées prévues. La plus importante (7 jours) pour laquelle nous étions nombreux a eu lieu dans les Cévennes en juin 2009. Sans oublier le traditionnel Mourre de Chanier par très beau temps; ni le Grand Marges, cette fois sous la neige.

Nous éprouvons tous du plaisir à nous retrouver, à encourager et soutenir les moins aguerris (Bravo à Anneke, à Anna, à Monique... leur courage m'épate), à découvrir de nouveaux paysages, de nouvelles spécialités, de nouvelles traditions.

Nous intercalons des balades culturelles ou récréatives comme les Saintes-Maries-de-la-Mer, Arles et ses environs, la librairie de Banon, les papillons à Digne, etc.

L'ASB83 a des idées pour les mois à venir. Le programme est établi pour le prochain semestre. Le point fort sera la Vallée des Merveilles dans le Mercantour.

Nous pensons aux "Cinque-Terre" sur la côte ligure en Italie pour l'année prochaine.

Merci de nous faire des suggestions nouvelles, de réclamer les randonnées que vous n'avez pas pu faire, de refaire celles que vous avez aimées.

A bientôt sur les sentiers de Provence et d'ailleurs !

Renseignements : Josiane LUTHY (04 94 70 95 79) - josiane.luthy@orange.fr



La section RANDONNÉE de l'Association Sportive Baudinard 83

avec le concours des Amis de Baudinard

vous propose pour les sorties du vendredi du second semestre 2009 :

28 août : Les Cadières de Brandis

du 9 au 11 septembre : Vallée des Merveilles- Mercantour

25 septembre : Bormes-les-Mimosas

09 octobre : Mont-Aurélien

23 octobre : La Palud - Rougon

06 novembre : Blioux - Fenez par la Clue de la Melle

20 novembre : Autour de Moustiers

04 décembre : Balade - Repas de fin de saison

Les dates et destinations des randonnées sont susceptibles d'être, soit modifiées, soit supprimées, en fonction d'éléments non prévisibles. Chaque sortie est précédée d'une information détaillée diffusée par affichage et mèl.

SECTION GYMNASTIQUE



* Tout au long de l'année, les séances de gymnastique ont été suivies avec bonne humeur. Tous les participants sont ravis du **bien-être** que procurent ces exercices hebdomadaires et souhaitent vivement continuer à la rentrée.

* En cours de saison, changement de formule qui a abouti à 1 cours d'1 h 30 alliant stretching et gym-tonic avec, au lieu de la fin de matinée et de midi, un horaire de 8 h 45 à 10 h 15.

* Les exercices que nous faisons complètent nos pratiques sportives, soulagent et facilitent nos mouvements quotidiens.

Venez nous rejoindre !

*Les cours sont collectifs (minimum 6 personnes)
et ont lieu dans la salle polyvalente de la mairie.*

Pour la saison 2009 - 2010 : inscriptions et première séance le jeudi 17 septembre 2009 à 9 h.

Tout au long de la saison, la première séance (découverte) est gratuite.

Renseignements : Nicole VERGNES-BLANQUER - 06 82 42 50 06



ÉCOLE de TENNIS

SAISON 2009 - 2010

JEUNES à partir de 6 ans & ABONNEMENTS annuels

Inscriptions à la maison des associations

le mercredi 16 septembre 2009 de 18 h à 19 h

Renseignements : Jean Michel WEILL - 04 94 70 50 37 - jean-michel.weill@orange.fr

Section TENNIS



Les futurs Championnes et Champions

Remerciements aux employés de la mairie qui ont entretenu les installations tout au long de l'année.

Bilan de la saison 2008-2009

- 1) L'Ecole de Tennis « Jeunes »
- 2) Initiations et perfectionnements adultes
- 3) Gestion des abonnements et location des courts
- 4) Animations et tournois

Des élèves en augmentation à l'école de tennis « jeunes » et des adultes de plus en plus jeunes et dynamiques pour l'initiation et le perfectionnement démontrent une bonne gestion des courts de tennis.

Les abonnements annuels sont en augmentation notamment les abonnements familles et couples, ce qui dénote une bonne ambiance générale au sein de la section.

Les animations et tournois les plus importants ont eu lieu en août pour les festivités du village. Nous avons été heureux d'apporter tout notre concours au Comité des fêtes.

Renseignements : Jean-Michel WEILL : 04 94 70 50 37 - jean-michel.weill@orange.fr

Tarifs saison 2009 - 2010*

* Au 1er juin 2009. Réactualisable si modifications des prix des licences

CARTE MEMBRE ASB83 : 10 €

Obligatoire à partir de 18 ans pour tous abonnements trimestriels et annuels

RANDONNÉE PÉDESTRE

Abonnement annuel + licence FFRP*. Individuel = 25 € - Couple = 44 €

*FFRP : fédération française de randonnée pédestre

GYMNASTIQUE

La séance = 12 € - Abonnement trimestriel = 82 €

Abonnement trimestriel couple = 147 €

TENNIS

Location du court 1 h = 8 €

Carte hebdomadaire individuelle = 15 €

Carte mensuelle individuelle = 25 €

(Caution : chèque de 95 €)

Abonnement annuel

Jeune (jusqu'à 18 ans) = 30 € - Adulte = 45 € - Couple = 65 €

Famille (parents + enfants) = 85 €

Famille (vacances scolaires) = 40 €

Ecole de tennis jeunes (à partir de 6 ans)

1 h par semaine hors vacances scolaires + accès au court = 76 €

(60 € + licence FFT [Fédération française de tennis] 16 €)

Initiation - perfectionnement - Cours collectifs adultes

Licence FFT = 20 € (obligatoire) - Module trimestriel = 40 €

Jeton pour l'éclairage = 2 € ou 5 € les 3 ou 10 € les 7

Contacts.

Randonnée pédestre : Josiane LUTHY 04 94 70 95 79 - josiane.luthy@orange.fr

Gymnastique : Nicole VERGNES-BLANQUER - 06 82 42 50 06

Tennis : Jean-Michel WEILL - 04 94 70 50 37 - jean-michel.weill@orange.fr

ASB83 - Maison des Associations - Grand'Rue - 83630 Baudinard-sur-Verdon

www.baudinard.fr, rubrique « Associations »

PAGE PRATIQUE

MAIRIE 04 91 70 18 61 — Fax : 04 91 70 19 24 — www.baudinard.fr — baudinard@wanadoo.fr

URGENCES SAMU : 15 — POMPIERS : 18 — 112 (appel européen depuis un mobile)

CENTRE ANTI POISON MARSEILLE : 04 91 75 25 25

SANTÉ

Médecin de garde : 15

Dentiste de garde (TOULON) : 04 98 01 62 63 (répondeur des praticiens de garde)

Pharmacie de garde : 32 37 ou www.pharmagarde.eu

Cabinets d'infirmières à Aups : 04 94 84 06 37 – 04 94 70 00 96 – 04 94 70 04 02

Vétérinaire de garde : appeler un vétérinaire de Draguignan, l'appel est retransmis directement sur le vétérinaire de garde

MÉMO HÔPITAL

Hôpital de Draguignan, rue Montferrat : 04 94 60 50 00 – Urgences : 04 94 60 50 12

Polyclinique Notre-Dame de Draguignan : 0 826 46 45 44 (0,15 ct/mn depuis un poste fixe)

DROGUE/ALCOOL/TABAC – INFO-SERVICE

Drogues infos service 7 j/ 7 : 0 800 23 13 13 (appel gratuit d'un poste fixe)

Ecoute Cannabis : 0 811 91 20 20 (appel local d'un poste fixe)

Ecoute Alcool : 0 811 91 30 30 (appel local d'un poste fixe)

Alcooliques anonymes : www.alcooliques-anonymes-mp.org

SIDA INFO SERVICE : 0 800 840 800 (appel gratuit 24 h/ 24 d'un poste fixe)

Questions d'adolescents : www.inpes.sante.fr

Violences conjugales info : 39 19 (appel local d'un poste fixe)

Solitud'écoute : 0 800 47 47 88 (appel gratuit d'un poste fixe)

DIVERS

Dépannage électricité 24 h/ 24 : 0 810 33 30 83

Espace Rural Emploi Formation (EREF) à Aups : 04 98 10 22 43

ALLÔ SNCF (Infos, réservations, vente) : 08 36 35 35 35 ou www.voyages-sncf.com

Centre Interministériel de Renseignements Administratifs (CIRA) : 0 821 08 09 10 ou 39 39

Agence Départementale d'Information au Logement (ADIL), 5 rue Racine, TOULON

Tél. 0 825 77 88 77 ou adil@adil83.org

ALLÔ TRAFIC : 08 91 67 31 01 (messages en temps réel sur l'état de la circulation, conseils de déplacements)

INFOS TRAFIC : Flashes d'information sur l'état de la circulation. Radio Plus sur 106.8 FM

PRÉVISION MÉTÉO France : 32 50 ou www.meteo-france.fr



L'ÉCHO

DE BAUDINARD-SUR-VERDON



janvier 2009

BAUDINARD-SUR-VERDON

Les hôtesses de l'office de tourisme

vous accueillent avec le sourire,



en images...



et vous souhaitent

une bonne lecture de ce numéro !



La municipalité

vous présente

ses meilleurs vœux

pour 2009 !



É D I T O R I A L



2008 est déjà derrière nous. Comme les années précédentes, le monde a eu son lot de désordres. D'origine naturelle comme les cyclones, d'origine humaine comme les guerres et les exactions. Comme toujours, les malheurs frappent surtout les plus démunis. J'ai une pensée émue pour les familles endeuillées et celles touchées par les maladies. J'ai une pensée particulière pour notre conseillère Cathy et pour notre nouveau titulaire Vincent.

A Baudinard-sur-Verdon, 2008 a été marquée par les élections municipales. Le nouveau Conseil municipal est « à la barre » pour les cinq prochaines années. Ce numéro vous présente vos élus.

Pour le village, 2008 a été une année de transition. Peu de grands projets structurants ont été réalisés ; les élus ont eu à cœur de réfléchir sereinement pour un embellissement harmonieux de notre beau lieu de vie.

Mais réflexion ne signifie pas inaction. Les travaux réalisés en 2008 améliorent toujours plus l'attrait de notre village. Ce numéro vous présente les principales réalisations : lampadaires à l'entrée Est, revêtement des chemins de la Colle et des Croix-du-Bas, fontaine au jeu de boules, robinet d'eau sur l'aire de sports Fabien Rouvier, défibrillateur, etc.

Des travaux plus importants ont aussi été réalisés en 2008 : la chapelle Saint-Jean a été inaugurée, l'esplanade contiguë a été complantée, de nouvelles lignes téléphoniques ont été enfouies, le bistrot de pays est en cours d'agrandissement. Ce numéro récapitule ce qui a été mené à bien.

2008 a vu également aboutir des projets « sur papier ». Les permis de construire de la déchetterie et des garages communaux ont été accordés. Des permis de construire pour de nouveaux habitants ont été délivrés. Je souhaite la bienvenue aux néo-Baudinardais.

En ce début d'année 2009, quelques projets annoncés durant la campagne électorale devraient être réalisés au plus tôt : construction de la déchetterie, agrandissement du cimetière, étude d'une salle des fêtes, fouilles archéologiques préventives autour du donjon du château.

Tous les travaux effectués ou commandités par la municipalité représentent un investissement durable de qualité pour le village. Nous veillons toujours, comme nous nous y sommes engagés, à prévoir des aménagements respectueux de notre patrimoine local. Nous sommes attachés à la mise en œuvre de projets pérennes. Nous essayons d'attirer des entreprises et des structures porteuses d'emplois. Mais dans un si petit village, à l'écart des nœuds de communication, ces projets se heurtent souvent à l'éloignement des centres de décision. Ainsi, un projet d'une maison de convalescence n'a pas pu aboutir faute d'emprise suffisante, un projet de capteurs solaires n'a pas pu voir le jour faute d'accord raisonnable, la mise en œuvre de la fibre optique est retardée... Mais nous sommes décidés à chercher encore des projets porteurs d'emplois pour les habitants. Et tout ceci, sans aucune augmentation des impôts communaux (certains ont même baissé en 2008). Comment est-ce possible ? Parce que le Conseil et moi-même sommes attentifs à l'aspect financier des réalisations. Parce que les finances publiques sont gérées avec bon sens et avec une rigueur toute particulière.

Tous les efforts cités ci-avant ont été récompensés par l'attribution d'une fleur par le comité régional des villages fleuris. Ceci est une reconnaissance de plus. Espérons plus tard une récompense nationale. Je remercie particulièrement les acteurs de cette valorisation. Je note avec plaisir le travail de fourni de nos employés municipaux à qui je rends un hommage appuyé ici.

Mais la municipalité, y compris les employés municipaux, ne sont pas les seuls à travailler d'arrache-pied toute l'année. Nous avons la chance de réunir, dans un si petit village, nombre de femmes et d'hommes qui s'investissent bénévolement. Ils nous offrent des distractions de qualité qui réjouissent nos cœurs. Ils nous permettent de pratiquer des activités sportives qui nous détendent régulièrement. Ils nous permettent de réguler les gros gibiers de notre contrée. Ils sauvegardent nos forêts par des rondes régulières. Ce numéro leur rend hommage, le plus souvent en images.

Toutes ces associations nous permettent surtout de nouer des liens de fraternité et de resserrer des liens d'amitié entre les habitants. Je remercie tous ces bénévoles pour leur dévouement et les adhérents qui participent aux activités sans arrière pensée.

Ce numéro de la revue municipale est le premier à paraître sur le site internet communal. Je vous invite à faire connaître notre jeune site autour de vous et même de par le monde. Notre village a tout à y gagner. De nombreux touristes viendront le visiter. Ils feront travailler nos professionnels dont certains devraient avoir leur encart publicitaire à « la une » de notre site. Ils découvriront que Baudinard-sur-Verdon est un village du Haut-Var attachant et accueillant.

Le Conseil municipal et moi-même vous présentons tous nos meilleurs vœux et vous souhaitons une excellente nouvelle année. Que 2009 vous apporte ce que vous pouvez espérer.

Soyez enchantés d'être Baudinardais !

Vive Baudinard-sur-Verdon !

Georges PONS, Maire.



Connaissez-vous vos élus ?

Georges PONS, Maire de la commune



L'Echo de Baudinard (EDB). *Qui êtes-vous ?*

Georges PONS (GP). Je suis né à Aiguines, dans l'actuel camp de Canjuers. Mes parents sont venus habiter à Baudinard en 1947. Depuis cette date, je n'ai jamais quitté le village. Après ma scolarité à l'école du village où nous étions heureux (il faut bien l'avouer), j'ai été agriculteur comme mes parents. Depuis quelques années, je suis devenu artisan de travaux publics. Au début, nous habitions au Parronnier. Ensuite, les circonstances familiales et économiques m'ont permis d'habiter à Grémond, que je n'ai plus quitté.

EDB. *Pourquoi avoir choisi une vie politique locale ?*

GP. Je n'ai pas choisi la politique locale : c'est elle qui m'a happé alors que j'entamais ma trente-quatrième année. Avec des amis d'enfance, nous étions attristés de voir le village sombrer peu à peu dans la désolation. Les anciens doivent se souvenir des ruines qui dénotaient un abandon total et qui faisait mal au cœur : les chemins n'avaient pas été goudronnés depuis plus de vingt ans, il n'y avait aucune toilette publique, aucun argent en caisse. Nous étions révoltés de voir ce lieu où nous avons passé toute notre jeunesse insouciant abandonné par les Baudinardais, nécessité économique oblige. Les circonstances nous ont alors poussé à agir, non pas par envie personnelle, mais par « vocation » en ce qui me concerne. A l'époque, quand nous avons été élus pour la première fois, comme il n'y avait aucun argent disponible en caisse, il a fallu emprunter et commencer à demander des subventions pour construire la station d'épuration et les toilettes publiques. Et la vie locale est devenue alors ma seconde épouse : il ne se passe pas un jour depuis trente ans sans que je ne me sente pas concerné par la vie du village. Ceci sans aucune curiosité malsaine. Plutôt par le besoin impérieux de rendre service aux habitants, à tous les habitants, même à ceux qui se croiraient, à tort, ignorés. Y compris à ceux qui n'ont pas toujours été courtois avec moi. La vie publique est ainsi faite que se créent des animosités et des jalousies, souvent inutiles et malvenues, quand il s'agit d'apporter du bonheur à autrui à travers des actions municipales. Ainsi sont les humains...

EDB. *Après cinq mandats de pratique communale, que ressentez-vous ?*

GP. Toujours la même envie d'embellir le village. Toujours le besoin maladif de rendre service aux autres. Toujours la nécessité de construire des projets ambitieux, mais raisonnables compte tenu de notre taille. Toujours la même hargne à faire aboutir des idées novatrices. Toujours partant pour combattre les inégalités. Toujours à la recherche d'un idéal parfait qui, j'en suis conscient, n'existe pas encore.

En fait, après trente années de ma vie à servir la collectivité, je ne vois pas le temps passer ; je suis toujours pressé que les affaires soient résolues aussitôt envisagées. Pour en voir d'autres se réaliser à leur tour.

Il y a tant d'actions à entreprendre : l'intercommunalité, les énergies renouvelables, la fibre optique, la ruralité à faire émerger pour redonner vie au village, l'attrait touristique à renouveler pour attirer de plus en plus d'habitants et de touristes. Ainsi va la vie avec son lot de nouveautés sans cesse renouvelées.

En trente ans de mandat, j'ai rencontré beaucoup de monde. J'ai vu passer de nombreux conseillers dont beaucoup sont restés mes amis « de combat », d'autres mes amis de toujours. Je suis conscient que tous ont bien travaillé, chacun à leur place et en fonction des circonstances du moment, pour le bien du village. J'ajoute que la pression fiscale de notre commune est très faible grâce à une gestion rigoureuse des dépenses. Les contribuables qui payent des impôts s'en aperçoivent régulièrement depuis des années. Et c'est tant mieux ! L'équipe municipale actuelle est dans le même état d'esprit. Elle est sérieuse, passionnée, attentive, ambitieuse pour le village, tout en étant raisonnée. Les Baudinardais verront le village de plus en plus attrayant au bénéfice de tous, j'en suis persuadé.

EDB. *Quelles sont vos ambitions ?*

GP. Quand elles sont raisonnables et axées sur la valorisation du bien-être de chacun, les ambitions d'un Maire sont toujours légitimes. Dans une petite commune rurale comme Baudinard, il faut avoir des ambitions. Mais il faut surtout les présenter de manière pragmatique. Il faut les faire aboutir avec opiniâtreté et résolution. Ce n'est pas toujours facile. Et il ne faut jamais s'en servir à des fins personnelles.

Telle est mon ambition qui rejoint en cela ce qui est écrit plus haut : que Baudinard soit encore plus beau. Que chaque Baudinardais puisse dire : quel temps ai-je perdu de ne pas avoir connu ce village bien avant. Que chaque habitant réalise enfin le bonheur de vivre en paix dans un tel havre ... de paix, justement.

Connaissez-vous vos élus ?



André DONATIEN, Adjoint au Maire.

L'Echo de Baudinard (EDB). *Qui êtes-vous ?*

André DONATIEN (AD). Je suis originaire d'un petit village agricole du Sud-Ouest. Enfant de la DDASS, j'ai été élevé par une famille modeste où l'amour du prochain m'a été inculqué.

Après des études en pharmacie, j'ai effectué une carrière militaire dans l'armée de terre où j'ai gravi tous les grades jusqu'à celui de Capitaine. Je suis à la retraite depuis 2004, année où je suis venu habiter à Baudinard, par pur hasard.

EDB. *Pourquoi avoir choisi une vie politique locale ?*

AD. Dans ma vie active, j'ai toujours été, en théorie, à la disposition du pays. Ayant été muté une douzaine de fois en 40 ans, j'ai été obligé de m'adapter à tous les caractères rencontrés.

A la retraite, j'ai pensé qu'un temps pouvait être consacré à servir les administrés d'une petite commune comme la nôtre. L'aura naturelle de Monsieur le Maire et la gestion convaincante de la mairie ne m'ont pas fait hésiter.

De plus, un mandat électoral fait découvrir la gestion d'une commune et je découvre tous les jours de nouvelles manières d'apprécier le travail d'un élu. Même si parfois les projets n'avancent pas assez rapidement.

EDB. *Après quelques mois de pratique communale, que ressentez-vous ?*

AD. Je constate que pour une petite commune rurale, la vie associative y est bien vivante. Je m'aperçois que les gens y sont comme partout. C'est-à-dire souvent remplis de contradictions, qu'elles soient individuelles ou collectives. La démocratie y est réelle car nombre de sujets y sont commentés, parfois avec un peu trop de véhémence à mon goût. Mais la faconde provençale y est sûrement pour beaucoup. Dans une petite communauté comme la nôtre où chacun peut connaître les sentiments de ses voisins sans trop de curiosité, je pense qu'un peu de réserve serait la bienvenue.

EDB. *Quelles sont vos ambitions ?*

AD. Je n'ai aucune ambition personnelle, seulement le désir de bien faire ce que je suis amené à entreprendre. Je souhaite que le village continue de s'embellir grâce aux efforts de chacun d'entre nous. Je crois que la sérénité étant un gage de sagesse et de réflexion, chaque habitant va continuer à apprécier encore davantage notre village rural qui, bien que pittoresque et typique, ne me semble pas assez connu du grand public et donc des touristes.



Jean HUGUES, Adjoint au Maire.

L'Echo de Baudinard (EDB). *Qui êtes-vous ?*

Jean HUGUES (JH). Les origines de ma famille sont de Baudinard depuis plus de trois cents ans. Ancien mécanicien de l'aéronautique navale, j'ai terminé ma carrière dans la Gendarmerie, avant de me retirer à La-Valette-du-Var, puis dans la maison de mes ancêtres à Baudinard-sur-Verdon.

EDB. *Pourquoi avoir choisi une vie politique locale ?*

JH. La carrière militaire m'interdisait de m'engager dans cette vie. C'est pourquoi j'ai rejoint l'équipe municipale en mars 1989, afin de continuer de faire évoluer notre village dans la modernité. N'oublions pas que jusqu'en 1973, il n'y avait ni eau, ni tout-à-l'égout à Baudinard. Certains n'ont pas connu le seau hygiénique (appelé aussi « tinette » ou « cagadou »), ni le lavage du linge dans le lavoir de la Grand'rue.

EDB. *Après quelques mois de pratique communale, que ressentez-vous ?*

JH. Si l'on écoutait les « quand dira-t'on », nous nous retrouverions comme en 1971 pour la construction du barrage de Sainte-Croix-du-Verdon. Initialement, l'usine EDF devait être construite sur le territoire de Baudinard-sur-Verdon. Mais devant le refus de certains Baudinardais, prétextant que cette construction allait faire fuir les lièvres, l'usine hydro-électrique a donc été construite sur le sol des Alpes-de-Haute-Provence, faisant fuir les capitaux et les retombées financières, certes modestes, vers le village de Sainte-Croix-du-Verdon.

EDB. *Quelles sont vos ambitions ?*

JH. Mener à bien tout ce que nous avons entrepris. N'oublions pas ce qui a déjà été fait, sans défigurer le village, afin de laisser un patrimoine recherché, concret et durable aux générations futures.

Concernant une salle pour le comité des fêtes, nous en avons un réel besoin. Souvenons-nous d'une certaine soupe au pistou un jour d'orage. Nous n'avons pas pu installer tous les participants dans la maison des associations. Les sardines étaient plus à l'aise dans leur boîte que les convives devant leur assiette...

Connaissez-vous vos élus ?



Henri PERSICHINO, Adjoint au Maire.

L’Echo de Baudinard (EDB). *Qui êtes-vous ?*

Henri PERSICHINO (HP). Je suis né à Toulon, ville où est installée ma famille depuis trois générations. Mes parents étaient des commerçants.

J’ai fait toute ma carrière au sein du CIC Lyonnaise de banque où j’ai exercé diverses responsabilités dans l’équipe de direction régionale. J’ai eu notamment en charge la direction des agences de l’Ouest-Var. Je suis en retraite depuis juin dernier.

EDB. *Pourquoi avoir choisi une vie politique locale ?*

HP. C’est une expérience à laquelle je pensais depuis longtemps. Avec la fin de mon activité professionnelle, cela s’est fait naturellement à partir des éléments suivants :

- Un vécu professionnel qui pouvait être utile à une équipe municipale pour le bien d’une commune comme la nôtre ;
- Le tout pour un village que nous aimons beaucoup avec ma famille.

EDB. *Après quelques mois de pratique communale, que ressentez-vous ?*

HP. Beaucoup de plaisir à travailler avec une équipe municipale volontaire et dynamique. Néanmoins, j’aimerais voir certains de nos projets avancer plus rapidement et les voir franchir des obstacles qui ne sont pas seulement des problèmes administratifs.

EDB. *Quelles sont vos ambitions ?*

HP. Au niveau de notre village, elles sont simples : rester à l’écoute des Baudinardaises et des Baudinardais, voir notre village s’embellir et le faire développer harmonieusement et à son rythme.



Noëlle CONTRUCCI, Conseillère municipale.

L’Echo de Baudinard (EDB). *Qui êtes-vous ?*

Noëlle CONTRUCCI (NC). Issue d’une famille varoise, je suis née à Toulon en 1952. En 2001, je me suis installée à Baudinard et j’ai fait de la maison familiale, ma résidence principale en Centre-Village.

Partie de Nice où j’occupais un poste de secrétaire au sein de la Direction technique du Secrétariat Général pour l’Administration de la Police, j’ai alors obtenu une mutation pour raisons familiales à la sous-préfecture de Draguignan, Direction de la réglementation, où j’assure la gestion, pour l’arrondissement de Draguignan, des dossiers associatifs – loi 1901 et ASL (associations syndicales libres) – des demandes de ventes au déballage et de liquidations de stocks.

EDB. *Pourquoi avoir choisi une vie politique locale ?*

NC. Toute ma vie professionnelle s’est déroulée dans la Fonction Publique et je trouve tout naturel de continuer ma mission auprès des Baudinardais, dans le cercle de ce village provençal qui m’est si cher et où j’ai élu domicile.

Ma grand-mère avait déjà encouragé M. Georges Pons à se présenter aux élections municipales, mes parents ont continué à soutenir ses initiatives et marcher à ses côtés. Adhérer à ses idées novatrices et progressistes est une évidence pour ce qui me concerne. Cette mission que j’ai acceptée avec enthousiasme, consiste davantage à m’investir dans la vie publique de Baudinard, à privilégier la communication et la concertation et contribuer ainsi au bien-être, à la sécurité et à l’épanouissement de mes concitoyens.

EDB. *Après quelques mois de pratique communale, que ressentez-vous ?*

NC. Loin d’être découragée par certaines oppositions, que je me permets de juger « déconstructives », je reste toujours animée par les mêmes intentions et la même force, aidée en cela par une vie associative riche d’actions novatrices et dynamisantes. Le village de Baudinard n’a jamais été aussi animé et dynamique.

Les Baudinardais ne se sont jamais engagés avec autant de passion dans tous les projets qui leur sont soumis et n’ont jamais répondu avec autant d’enthousiasme à toutes les propositions : les programmes ne cessent de s’étoffer.

Quelle meilleure preuve d’efficacité, de succès, que cet engagement public auprès de nos concitoyens.

EDB. *Quelles sont vos ambitions ?*

NC. Je tiens à souligner que je ne poursuis aucune ambition politique personnelle.

Je ne souhaite qu’entretenir des relations conviviales entre nous, privilégier les échanges culturels et la communication intellectuelle et sociale. Notre village a tout à y gagner : oublions nos rancœurs, nos conflits, nos oppositions, mais travaillons ensemble à la construction d’un village heureux, serein. Renouons nos liens de fraternité, construisons une communauté en pleine évolution.

Connaissez-vous vos élus ?



Christian LOMBARD, Conseiller municipal.

L'Echo de Baudinard (EDB). *Qui êtes-vous ?*

Christian LOMBARD (CL). Né à Marseille d'une famille originaire d'Aups, j'ai acheté un petit cabanon à Baudinard-sur-Verdon il y a une douzaine d'années. Depuis plus de quatre ans, je me suis installé à plein temps à Baudinard, d'une part parce que le climat y est excellent, d'autre part parce que le village est attrayant et sympathique.

EDB. *Pourquoi avoir choisi une vie politique locale ?*

CL. Après m'être investi d'abord dans la société de chasse, puis au sein du comité des fêtes, j'ai voulu aller plus loin dans mon investissement pour le village en me présentant sur la liste électorale de Monsieur PONS. Je suis très content d'avoir été élu pour pouvoir consacrer mon temps libre à servir toutes les Baudinardaises et tous les Baudinardais.

EDB. *Après quelques mois de pratique communale, que ressentez-vous ?*

CL. Je suis fier d'être au sein d'un groupe pour qui la vie de la commune et de ses administrés est une priorité. Je m'aperçois que l'administration communale est complexe et qu'il faut quand même une certaine expérience pour en faire le tour. Ce n'est pas évident de prendre ces responsabilités. Heureusement que notre Maire a beaucoup de connaissances dans ce domaine, ce qui facilite les choses pour des nouveaux comme moi.

EDB. *Quelles sont vos ambitions ?*

CL. En tant qu'élu, je n'ai pas d'ambition personnelle. J'ai uniquement l'envie de continuer à agir pour le village afin que nous puissions l'améliorer encore plus. Je serai enchanté que tous les habitants soient heureux dans ce lieu où nous vivons et où nous nous connaissons pratiquement tous.



Alain LOUAULT, Conseiller municipal.

L'Echo de Baudinard (EDB). *Qui êtes-vous ?*

Alain LOUAULT (AL). Je suis né dans le département de la Nièvre où j'ai grandi. Je suis venu habiter avec mes parents dans le midi à l'âge de quatorze ans. J'ai appris le métier de menuisier et je me suis installé à mon compte comme artisan en 1980. J'ai découvert Baudinard-sur-Verdon en 1975, invité par Monsieur Bertrand. Depuis lors, j'y réside et je m'y sens comme chez moi.

EDB. *Pourquoi avoir choisi une vie politique locale ?*

AL. Pour moi, il ne s'agit pas de politique. Dans un petit village comme ici, mon engagement me permet de participer activement à l'aménagement de la commune. Je préfère critiquer ce que je suis amené à décider plutôt que de dénigrer ce que d'autres font ou pourraient faire.

EDB. *Après quelques mois de pratique communale, que ressentez-vous ?*

AL. J'ai appris le fonctionnement d'une commune. Je participe à la gérance des affaires. J'apprécie le travail du Conseil municipal. Je suis content de faire partie d'une bonne équipe solidaire.

EDB. *Quelles sont vos ambitions ?*

AL. Je souhaite être utile dans mes appréciations. Quand des choix doivent être faits, je fais valoir mon point de vue. Quand des questions sont posées, je suis enchanté de participer aux prises de décisions qui font avancer les affaires de la commune.

Connaissez-vous vos élus ?



André MOGNIER, Conseiller municipal.

L'Echo de Baudinard (EDB). *Qui êtes-vous ?*

André MOGNIER (AM). Je suis né le 17 novembre 1943 à Marseille, fils d'Aimé et de Claire MOGNIER.

Mon père, natif de Baudinard, nous a transmis dès notre plus jeune âge, à mes sœurs et à mon frère, des valeurs familiales qui m'ont permis de si bien grandir. C'est ici que je me suis construit.

Plus tard, je me suis engagé dans une vie professionnelle prenante mais passionnante. Elle m'a obligé à faire des choix et, peut-être même, à m'éloigner de mes racines et de mon enfance.

EDB. *Pourquoi avoir choisi une vie politique locale ?*

AM. Aujourd'hui, je me suis réalisé et je suis donc totalement libre pour m'investir dans de nouveaux projets et de nouvelles ambitions. Pour cela, j'ai choisi mon village.

EDB. *Après quelques mois de pratique communale, que ressentez-vous ?*

AM. M'intégrer dans la vie politique locale, m'a permis d'échanger des points de vue, des idées, et surtout de rencontrer de nouvelles personnes qui, comme moi, sont profondément attachées à la commune.

Après plusieurs mois de participation active au sein du Conseil municipal, je suis heureux et très confiant en l'avenir ainsi que sur un développement encore plus valorisant de notre village.

EDB. *Quelles sont vos ambitions ?*

AM. Mes ambitions sont d'aider et de pouvoir continuer à servir le village et les Baudinardais. Pour essayer de laisser à nos enfants un patrimoine humain et familial le plus agréable possible.



Pascal PONS, Conseiller municipal.

L'Echo de Baudinard (EDB). *Qui êtes-vous ?*

Pascal PONS (PP). Né à Draguignan, maternité oblige, je suis originaire de Baudinard-sur-Verdon, village où mes parents se sont connus. Ayant toujours vécu au village, j'ai souhaité y rester. Comme le métier d'agriculteur, métier familial par excellence, ne permet plus de vivre correctement dans ce pays, assez aride quand même, j'ai choisi le second métier de mon père, artisan de travaux publics. Comme j'ai toujours vécu ici, je connais bien tous les habitants de souche et je connais moins bien les nouveaux venus, sauf à avoir fait des travaux chez eux.

EDB. *Pourquoi avoir choisi une vie politique locale ?*

PP. Depuis l'âge de trois ans, année où mon père a été élu Maire pour la première fois, j'ai vécu dans une ambiance familiale qui a toujours eu un rapport privilégié avec les affaires de la commune. Avec l'âge, j'ai appris à apprécier les bonnes initiatives pour le village. Je pensais entrer en politique vers quarante ans, mais les dernières élections municipales m'ont poussé à m'investir plus précocement. A présent, je suis content de faire partie des décideurs municipaux, c'est très valorisant pour moi. Mais je suis conscient que j'ai tout à apprendre de ce « métier » bénévole : alors, j'écoute, j'enregistre et je fais du mieux possible.

EDB. *Après quelques mois de pratique communale, que ressentez-vous ?*

PP. Depuis mars 2008, je me sens davantage concerné par les discussions ayant un rapport avec le village proprement dit. Auparavant, j'entendais beaucoup de réflexions, que je me rappelle quand même, mais je n'y réagissais pas comme à présent. Maintenant, j'ai à cœur de défendre les projets que le Conseil municipal présente aux habitants. Je suis enchanté de l'ambiance qui règne au sein du Conseil. L'équipe majoritaire actuelle est pleine de ressources, travaille main dans la main, et dans une bonne humeur communicative, ce qui ne gêne rien pour le « pitchoun » que je suis encore. Toutefois, je suis surpris par l'animosité qui règne dans un si petit pays car un village comme le mien devrait plutôt respirer la joie de vivre au lieu de concentrer des rancœurs. Ce village est-il si haïssable que cela ? Malgré tout, je suis fier de ce que j'avance : que du bonheur à travailler dans ces conditions.

EDB. *Quelles sont vos ambitions ?*

PP. Je pense que mes ambitions doivent être les mêmes que mes collègues élus. Je suis attentif à ce que le village soit le plus joli possible. Je souhaite que chaque habitant apprécie de vivre dans un petit village qui ne soit pas dénaturé par des projets utopiques. Je ferai tout mon possible pour que Baudinard-sur-Verdon soit un bourg à visage humain, où chacun puisse se rencontrer et parler en toute amitié. Le bonheur le plus simple, et le plus gratifiant, n'est-il pas de pouvoir communiquer entre nous ? Et en toute franchise ?

Connaissez-vous vos élus ?



Catherine TESSIER, Conseillère municipale.

L’Echo de Baudinard (EDB). *Qui êtes-vous ?*

Catherine TESSIER (CT). Native de Marseille, j’ai grandi au sein d’une famille provençale. C’est ainsi que j’ai eu l’opportunité d’évoluer dans des lieux traditionnels comme le village de Baudinard et aussi Sormiou, l’une des calanques marseillaises.

Mes passions et ma vie sont liées à ces endroits que j’affectionne car en relation directe avec la nature. Mais j’aime aussi les voyages et l’« Ailleurs » d’où un séjour de treize années à l’île de la Réunion avec mon mari et mes filles. Mais comme partir c’est aussi revenir, c’est à Baudinard que j’ai décidé de retrouver mes racines et ce depuis quatre ans.

EDB. *Pourquoi avoir choisi une vie politique locale ?*

CT. Infirmière depuis 1981, j’ai donné à ma vie professionnelle un sens allant vers les autres et de ce fait, dans ma vie de tous les jours, il en est de même.

EDB. *Après quelques mois de pratique communale, que ressentez-vous ?*

CT. Mon implication dans la politique locale de notre village est essentiellement d’être à l’écoute de certaines préoccupations et de les transmettre aux membres du Conseil municipal.

EDB. *Quelles sont vos ambitions ?*

CT. L’harmonie et le bien-être de tous, le dialogue et la communication intelligente, l’objectivité et la justesse... Afin que nous puissions vivre heureux à Baudinard-sur-Verdon.



Gérald ROUVIER, Conseiller municipal.

L’Echo de Baudinard (EDB). *Qui êtes-vous ?*

Gérald ROUVIER (GR). Je suis un enfant du pays qui revient au pays. Ma première classe était à Sainte-Croix-du-Verdon. Après un parcours au ministère de la défense (Lieutenant-colonel dans l’armée de l’air et Chef pilote d’essais au centre d’essais en vol), j’exerce maintenant, quelques mois par an, comme pilote de ligne d’hélicoptère, principalement en Afrique et en Asie, ce qui me

permet en particulier de vivre au village.

EDB. *Pourquoi avoir choisi une vie politique locale ?*

GR. Il est des moments dans la vie où des événements extérieurs vous poussent à agir. Quand j’ai eu connaissance de projets d’aménagements que je considère inappropriés à notre commune, je me suis engagé dans cette aventure démocratique. C’est sans doute le fruit d’une éducation familiale qui nous fait nous intéresser aux autres bénévolement et sans intérêt personnel. Mon grand-père, mon oncle, mon père, ont été successivement maires de Sainte-Croix-du-Verdon.

EDB. *Après quelques mois de pratique communale, que ressentez-vous ?*

GR. Que les jeux sont joués d’avance, que mon avis n’est pas écouté. En conséquence, pour me faire entendre il me faut utiliser des méthodes qui sont prévues par notre démocratie mais qui surprennent dans notre petit village. Mais ça reste de la démocratie !

EDB. *Quelles sont vos ambitions ?*

GR. Mes ambitions personnelles ne sont et n’ont toujours été que professionnelles. Mes ambitions pour le village sont de voir l’abandon de ces projets de construction (déchetterie à proximité du village, garages dans les vestiges du château, théâtre de béton, et salle polyvalente inutile, nous en avons déjà deux).

A plus long terme, je souhaite un aménagement qui privilégie l’habitat à proximité immédiate du village. Notre village est magnifique mais désert. N’utiliser le village que comme cadre des activités associatives et festives ne me paraît pas être une réponse pérenne à ce problème. Il nous faut attirer dans notre village de nouveaux habitants qui non seulement y résident à l’année mais qui en plus puissent y travailler.

Vos élus travaillent également sur dossiers.

Ci-après un aperçu de leurs activités durant le second semestre 2008.

1 août 2008	10 h 30	Réception du receveur des finances
4 août 2008	10 h	Réunion avec des représentants de l'entreprise COLAS
4 août 2008	16 h	Réception d'un huissier de justice
7 août 2008	14 h	Réunion avec un expert pour un dégât des eaux usées
26 août 2008	11 h	Réunion à l'ADIL à Toulon
29 août 2008	17 h	Réunion avec le président du Conseil général du Var à Montmeyan
5 septembre 2008	9 h	Réunion avec un délégué du patrimoine pour la réfection du toit de l'église
5 septembre 2008	14 h 30	Réunion avec le Syndicat Intercommunal de Castellane à Moustiers-Sainte-Marie
5 au 8 septembre 2008		Réunion de concertation et d'information à Draguignan sur l'enlèvement des ordures ménagères
9 septembre 2008	14 h	Réunion de chantier pour le bistrot de pays
17 septembre 2008	11 h	Prise de commandement à la brigade de gendarmerie d'Aups
17 septembre 2008	14 h	Réunion préparatoire aux fouilles des ruines du château
25 septembre 2008	15 h	Réunion de présentation du projet de déviation du village
27 septembre 2008	9 h	Réunion des maires ruraux du Var à Salernes
29 septembre 2008	9 h 30	Conférence territoriale Haut-Verdon à Aups
29 septembre 2008	17 h	Réunion avec le préfet et les maires à Brignoles
6 octobre 2008	14 h	Réunion avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour la restauration des tableaux de l'église
7 octobre 2008	15 h 30	Réunion avec le sous-préfet à Brignoles
15 octobre 2008	10 h	Réunion du syndicat des eaux à Régusse
17 octobre 2008	14 h	Réunion du chantier d'agrandissement du bistrot de pays
22 octobre 2008	11 h	Inauguration du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique à Bauduen
24 octobre 2008	11 h	Réunion à l'Espace Régional Emploi Formation (EREF) à Aups
4 novembre 2008	10 h	Réunion sur la signalisation communale
11 novembre 2008	11 h 30	Cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918
13 novembre 2008	10 h 30	Visite du village par la Direction Régionale des Affaires Culturelles
14 novembre 2008	10 h	Réunion sur l'accessibilité des handicapés à la déchetterie
17 novembre 2008	10 h	Réunion du syndicat des eaux à Régusse
18 novembre 2008	11 h 30	Vérification de la station d'épuration

Vos élus travaillent également sur dossiers.

Ci-après un aperçu de leurs activités durant le second semestre 2008 (suite).

18 novembre 2008	14 h 30	Réunion sur l'intercommunalité à Aups
20 novembre 2008	14 h 30	Conseil de gestion du domaine des Eouvières
22 novembre 2008	9 h 45	Réunion à la maison de l'économie à Aups
26 novembre 2008	9 h 30	Réunion de concertation pour l'enfouissement des lignes téléphoniques
29 novembre 2008	10 h 30	Inauguration d'une vanne hydraulique à Sainte Tulle
2 décembre 2008	10 h 30	Réunion pour des travaux à la maison des associations
2 décembre 2008	15 h	Réunion du Conservatoire du Littoral à Toulon
4 décembre 2008	9 h 30	Réunion du syndicat des eaux à Régusse
5 décembre 2008	14 h 30	Réunion avec un cabinet d'architectes pour la déchetterie
8 décembre 2008	10 h	Visite de la station d'épuration
8 décembre 2008	18 h	Réunion du Groupe d'Action Locale au Parc Naturel Régional du Verdon (programme LEADER+)
10 décembre 2008	10 h	Réunion du SYMIELEC à Cuers
10 décembre 2008	10 h	Réunion avec le Conseil général pour l'aménagement de la D 9 devant le quartier Courbine et pour un point de situation de la déviation
10 décembre 2008	11 h	Réunion avec un représentant de fournitures pour l'extension de la tente pour la fête sur la place du village
11 décembre 2008	15 h 30	Réunion avec le CAUE du Var
16 décembre 2008	14 h 30	Réunion sur l'intercommunalité à Aups
18 décembre 2008	11 h 30	Réunion au SIVOM du Haut-Var
21 décembre 2008	12 h	Repas des séniors du village
21 décembre 2008	16 h	Arbre de Noël des enfants du village

Travaux réalisés en 2008

Aménagement des escaliers à côté des bâtiments d'habitation communaux



Aménagement du point d'eau potable au jeu de boules

Avant



Maintenant



Aménagement du terrain multi-sports Fabien Rouvier et du terrain de jeux pour enfants



Travaux réalisés en 2008

Aménagement de l'église Saint-Jacques



Aménagement de l'entrée Est du village – Pose de lampadaires



Entretien des citernes d'incendie

Avant

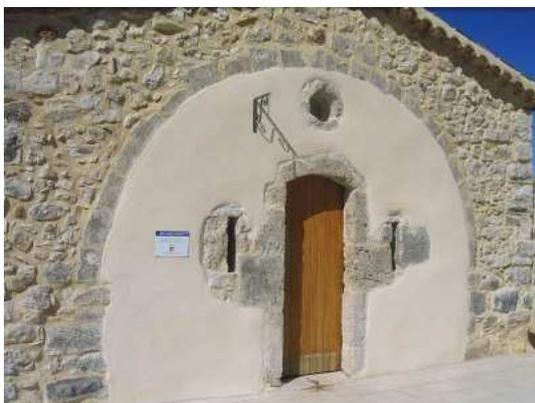


Maintenant



Travaux réalisés en 2008

Aménagement de la chapelle Saint-Jean et de l'esplanade Saint-Jean



Aménagement du chemin de la Colle

Pendant les gros travaux



Maintenant



Aménagement du chemin des Croix-du-Bas

Avant



Maintenant



BUDGET COMMUNAL

Qu'est-ce que le budget ?

Préparé par l'exécutif (le maire) et approuvé par l'assemblée délibérante (le conseil municipal) de la collectivité, le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée. Acte prévisionnel, il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par l'assemblée délibérante.

Quels sont les différents documents budgétaires ?

Le budget primitif

Ce budget constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante **avant le 31 mars** de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'état **dans les 15 jours qui suivent son approbation**. Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du **1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile**. Ce **principe d'annualité budgétaire** comporte quelques aménagements pour tenir compte d'opérations prévues et engagées mais non dénouées en fin d'année.

Les décisions modificatives et le budget supplémentaire

Les prévisions inscrites au budget primitif peuvent être modifiées en cours d'exercice par l'assemblée délibérante qui vote des décisions modificatives. Le budget supplémentaire, établi généralement au second semestre de l'année, a essentiellement pour objectif de reprendre les résultats budgétaires de l'exercice précédent. Ces résultats, désormais connus plus tôt grâce à l'utilisation des moyens informatiques, sont le plus souvent repris au budget primitif. La décision modificative appelée **budget supplémentaire** a ainsi tendance à perdre de son intérêt. Les modifications d'ajustement souhaitées en cours d'exercice sont quant à elles traitées par simple décision modificative.

Les budgets annexes

Les budgets annexes, distincts du budget principal proprement dit, mais votés par l'assemblée délibérante, permettent d'établir le coût réel d'un service et de déterminer avec précision le prix à payer par ses seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes (eau, assainissement, caisse des écoles...).

Comment est structuré un budget ?

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT

FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	RECETTES
Charges à caractère général	Excédent antérieur reporté
Charge de personnel	Produit des services et du domaine
Autres charges de gestion courante	Travaux en régie
Charges financières	Impôts et taxes
Charges exceptionnelles	Dotations
	Produits exceptionnels
Virement à l'Investissement	Transfert de charges

Schématiquement, la **section de fonctionnement** retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune, celles qui reviennent chaque année. Par exemple, en dépenses, les charges d'entretien, le paiement des intérêts d'emprunt... et en recettes : les produits locaux, les recettes fiscales provenant des impôts directs locaux (taxe d'habitation, taxe professionnelle, taxe foncière), les dotations de l'État comme la Dotation Globale de Fonctionnement. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

La **section d'investissement** présente les programmes d'investissement nouveaux ou en cours. Elle retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine comme les dépenses concernant le remboursement des capitaux empruntés, les acquisitions immobilières ou les travaux nouveaux. Parmi les recettes d'investissement on trouve généralement les recettes destinées au financement des dépenses d'investissement, comme par exemple, les subventions d'investissement, la Dotation Globale d'Équipement, les emprunts... La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	RECETTES
Capital des emprunts	Virement du Fonctionnement
Opération d'investissement	Fonds de Compensation de la TVA
Travaux	Subventions
Acquisitions	Emprunts
Constructions	

Au 05 janvier 2009, la trésorerie de la commune s'élève à **856 778,31** euros auxquels il convient d'ajouter **128 000** euros de capital placé en compte à terme.

Finances de la commune (arrêté partiel au 06 janvier 2009)

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Recettes 2008	+ 602 528,30	Recettes	+ 407 320,81
Reste à réaliser	- 322 580,00		
Dépenses 2008	+ 351 415,62	Dépenses	- 253 311,59
Reste à réaliser	- 704 740,80		
RÉSULTAT 2008	+ 251 112,68	RÉSULTAT 2008	+ 154 009,22
Déficit sur restes à réaliser	- 382 160,80		

Résultat de clôture 2008

	Clôture 2007	Part Investissement	Résultat exercice 2008	Résultat clôture 2008
Investissement	+ 210 719,75		+ 251 112,68	+ 461 832,43
Fonctionnement	+ 196 517,48 (448 517,48)	- 252 000,00	+ 154 009,22	- 350 526,70
TOTAUX :	+ 407 237,23		+ 405 121,90	+ 812 359,13

COMITE COMMUNAL FEUX DE FORÊTS

Le vendredi 28 novembre 2008, les bénévoles du comité communal feux de forêts se sont réunis à l'initiative du président délégué, Georges Fontana.

Une réunion d'information a eu lieu à 11 heures pour faire le bilan de la saison d'été écoulée. A l'issue, des effets d'habillement ont été remis aux nouveaux bénévoles. La réunion s'est poursuivie par un repas amical permettant aux membres du comité de se remémorer les actions antérieures.

Un petit aperçu de ce moment de convivialité.

Un auditoire attentif aux explications



Un repas apprécié



La tenue des bénévoles du CCFF



SOUVENIRS... SOUVENIRS...

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Le 11 novembre 2008, les habitants se sont souvenus du sacrifice de leurs aînés morts « au champ d'honneur » pour défendre leur patrie et pour commémorer l'armistice quatre-vingt-dix ans plus tôt. Les Baudinardais se sont rassemblés autour du monument aux morts pour écouter le message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants. A l'issue, une réunion dans la salle polyvalente a permis de se souvenir des malheurs de nos aînés.



REPAS DES AÎNÉS DU VILLAGE

Le dimanche 21 décembre 2008, nos « anciens » se sont retrouvés autour d'un bon repas offert par la municipalité. A cette occasion, nous avons pu apprécier la ferveur de nos aînés qui ont pu faire partager aux plus jeunes l'amour de leur village à travers des souvenirs et des anecdotes qui sont restés intacts dans leur mémoire baudinardaise. Des fleurs ont été remises aux épouses.



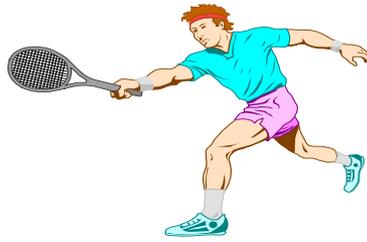
ARBRE DE NOËL DES ENFANTS

Le dimanche 21 décembre 2008, le Père Noël a retrouvé le chemin du village pour récompenser les enfants. Les parents, quant à eux, n'ayant pas eu de cadeaux car n'ayant pas été sages durant l'année 2008, se sont vus offrir le verre de l'amitié par la municipalité. Et vive le Père Noël !





Les Amis de Baudinard



Association Sportive Baudinard 83



Société de chasse de Baudinard

GRAND LOTO ANNUEL DES ASSOCIATIONS

C'est maintenant devenu une habitude. Le dernier samedi de novembre ou le premier samedi de décembre, l'association des amis de Baudinard-sur-Verdon, l'association sportive Baudinard 83 et la société de chasse organisent conjointement un grand loto festif où les lots utiles sont attendus avec fébrilité par les joueurs.

En 2008 encore, de nombreux joueurs ont répondu présents à l'appel de ces associations de bénévoles qui ont su animer la soirée avec brio et entrain.

Vivement le prochain loto !



Actions municipales

DÉFIBRILLATEUR

Le 21 août 2008, Philippe, notre docteur urgentiste local « préféré », a initié bénévolement une première séance de présentation du défibrillateur aux habitants qui s'étaient inscrits en premier aux actions d'information. Cette démonstration intéressante devrait être suivie d'autres du même type en 2009 au profit du plus grand nombre d'entre nous.



CONSOMMATION D'EAU par les résidents secondaires

Les propriétaires de résidences secondaires sont invités à relever leur consommation d'eau, autour du 1^{er} juin et du 1^{er} novembre de chaque année, pour une meilleure connaissance des sommes dues au fil des mois.

Les relevés doivent être, soit affichés au plus près des compteurs, soit transmis en mairie par courrier postal ou électronique (coordonnées au bas de la page 3).

CUEILLETTE DES OLIVES

Les 19 et 22 décembre 2008, les employés municipaux ont eu à cœur de cueillir les premières olives municipales sous un soleil radieux. Aidés de quelques bénévoles de l'Association des amis de Baudinard-sur-Verdon, ils ont cueilli trois muids d'olives pour près de 150 kg. Les fruits ont donné une quantité importante d'huile de première qualité (nous sommes quand même à Baudinard-sur-Verdon). Ce nectar sera offert, pour partie, par la municipalité comme lots lors d'un prochain loto. L'association citée récupèrera la quantité restante. A quand la cuvée « historique » spécifique au village ?



JEUNES – MAIS AUSSI PARENTS – CECI VOUS CONCERNE

Être citoyen, c'est avoir des droits, mais aussi des devoirs.

Le sens actuel du mot citoyen est hérité de la révolution française qui a initié le droit de vote. La citoyenneté confère des droits, mais impose aussi des devoirs envers la société. Être citoyen, c'est avant tout être responsable.

Aujourd'hui, les citoyens français élisent directement leurs représentants jusqu'au plus haut niveau de l'État :

- ✚ les conseillers municipaux pour une commune,
- ✚ les conseillers généraux pour un canton,
- ✚ les conseillers régionaux pour une région,
- ✚ les députés à l'Assemblée nationale,
- ✚ le président de la République, chef de l'État.

Ils élisent également les députés européens qui représentent la France au parlement européen.

Les ressortissants de l'Union européenne demeurant en France peuvent participer aux élections municipales et aux élections européennes.

Pour pouvoir bénéficier de ses droits civiques, il faut être de nationalité française, être majeur. On entend principalement par droits civiques, le droit de vote et le droit de se présenter à des élections.

Les droits civils concernent plus particulièrement les droits attachés à la personne ; respect de la vie privée, droit d'aller et venir, liberté d'opinion, de religion, d'association ou d'expression, droit à la sûreté, etc.

Au-delà du droit de vote, la citoyenneté, c'est aussi des devoirs dans la vie de tous les jours :

- ❖ en tous lieux et en toutes circonstances en respectant la loi, le bien commun et ceux que l'on croise dans la rue ou dans les lieux publics (magasins, discothèques, piscines, stades, etc.) ;
- ❖ sur la route (en scooter, moto ou auto), en respectant le code de la route et la vie des autres ;
- ❖ dans les établissements scolaires, en respectant les professeurs, ses camarades, les locaux et le matériel ;
- ❖ chez soi, auprès de ceux auxquels nous tenons (famille, amis ou voisins) ;
- ❖ enfin, avec vous-même, en ayant une attitude respectable face à la violence, l'alcool ou la drogue.

LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 étapes pour devenir citoyen

Première étape obligatoire du « parcours de citoyenneté », l'enseignement de la Défense à été prévu par la loi dans les programmes scolaires des classes de 3^{ème} et de 1^{ère}.

Cette sensibilisation au devoir de Défense, partie intégrante de l'enseignement civique, porte sur les principes et l'organisation générale de la Défense nationale et de la sécurité collective (Europe, ONU).

En outre, cet enseignement de Défense doit être complété, dans les cours d'ECJS (Education Civique, Juridique et Sociale) des classes de première et de terminale.

En effet, la formation civique des élèves exige une réflexion sur la politique de défense, sur les conditions de la sécurité, et la diversification des menaces dans le monde d'aujourd'hui.

Démarche civique essentielle, **LE RECENSEMENT** obligatoire est la **deuxième étape** dans le « parcours de citoyenneté ».

Depuis le 1^{er} janvier 1999, **tous les jeunes Français**, garçons et filles, **doivent se faire recenser à la mairie** de leur domicile, ou au consulat s'ils résident à l'étranger. Une attestation de recensement leur sera remise. Cette obligation légale est à effectuer **dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire**.

Troisième étape du « parcours de citoyenneté », la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) est obligatoire pour les garçons et les filles entre la date du recensement et l'âge de 18 ans.

Les pouvoirs publics et les forces armées agissent chaque jour pour que la liberté puisse exister sur notre territoire, mais également en Europe et sur d'autres continents.

La JAPD est une journée qui permet de rappeler à chacun que cette liberté a un prix.

C'est aussi une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire, et de découverte de multiples métiers et spécialités, civiles et militaires, qu'offre aujourd'hui aux jeunes, la Défense.

Opportunités professionnelles mais également opportunité d'aide spécifique pour les jeunes en difficulté, qui pourront – s'ils le souhaitent – lors de cette journée obtenir des conseils d'orientation vers des structures d'aide adaptée (éducation nationale, missions locales d'insertion).

En fin de journée, un CERTIFICAT DE PARTICIPATION est remis. **Comme l'attestation de recensement, ce certificat obligatoire est exigé pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

La Maison de l'économie du Haut-Var

Reprendre une entreprise ? Trouver des locaux ? Rechercher des financements ou partenaires ? Autant de questions auxquelles la maison de l'économie du Haut-Var-Verdon, structure du Conseil général, peut répondre. Mode d'emploi.

COMMENT FONCTIONNE-T-ELLE ?

Un objectif : développer des services de proximité à destination des entreprises. Toutes sortes d'informations – juridiques, réglementaires, de gestion... - des formations ou des conseils et suivis personnalisés sont proposés par la maison de l'économie. Concrètement, tous les matins de 8 h 30 à 12 h 30, l'animatrice de la maison de l'économie reçoit sans rendez-vous pour un premier contact, une présentation du projet. Pour des demandes plus spécifiques, les entretiens individualisés se déroulent l'après-midi, sur rendez-vous cette fois-ci. En plus de ces rencontres, les porteurs de projet ou chefs d'entreprise du territoire peuvent solliciter des entretiens avec l'ensemble des partenaires. La volonté est de s'adapter vraiment aux besoins de la personne sur n'importe quel projet économique. La maison de l'économie peut également mettre en place, sur demande, des réunions thématiques ou des séances de formation adéquate. Tous les services proposés aux entreprises sont entièrement gratuits.

QU'EST-CE QUE LA MAISON DE L'ÉCONOMIE ?

Ouverte le 25 octobre 2007 à l'initiative du Conseil général, la maison de l'économie, située à Aups, est un relais de proximité pour toute personne souhaitant créer, reprendre ou développer une entreprise. Elle informe et accompagne les porteurs de projet et les chefs d'entreprise du Haut-Var-Verdon quel que soit leur secteur d'activités. Il s'agit de rassembler sur un même lieu l'ensemble des services d'appui aux entreprises : conseils, informations pratiques, formations, accompagnement individualisé des projets... Une vingtaine* de partenaires économiques y sont associés.

* Retrouvez sur www.var.fr la liste des différents partenaires dans la rubrique développement / économie varoise, ainsi qu'une vidéo sur la maison de l'économie dans la rubrique Conseil général / vidéos.

EN CHIFFRES

Après un an d'existence, pas moins de **300** entrepreneurs ou porteurs de projet ont bénéficié des services de la maison de l'économie. **150** chefs d'entreprises l'ont consultée pour un accompagnement. Et une **cinquantaine** d'entreprises a vu le jour. Au-delà de cette mission d'accueil, la maison de l'économie a mené des actions de formation auprès de **100** entreprises. Par exemple, la formation de **10** agriculteurs à la culture des plantes aromatiques ou la sensibilisation de **60** électriciens et plombiers aux énergies renouvelables. Elle a également envoyé près de **800** questionnaires aux agriculteurs et artisans pour identifier leurs besoins.

➔ PLUS D'INFOS

Maison de l'économie
ZA les Uchanes
Route de Salernes
83630 Aups
Tél. 04 98 10 29 74 ou
maisoneconomiehv@cg83.fr

Source : *Varmag* n° 137

LES PERMANENCES ET RÉUNIONS

Chaque mois, les partenaires organisent des permanences à la maison de l'économie. Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Var : du lundi au jeudi, 8 h 30 à 12 h 30. Association pour le droit à l'initiative économique : 2^e mercredi du mois, 14 h à 17 h, sur rendez-vous. Plates-formes d'initiatives locales : 2^e et 4^e mardi du mois, 9 h à 12 h, sur rendez-vous. Association pour l'emploi et la formation agricole : 1^{er} jeudi du mois, 9 h 30 à 12 h, sur rendez-vous. Permanence d'un expert-comptable : 3^e mercredi du mois, 14 h à 17 h, entretien individuel, sur rendez-vous. Diverses rencontres sont organisées régulièrement par la Chambre de commerce et d'industrie du Var, la filière bois ou la formation en informatique : se renseigner directement à la maison de l'économie.

La nouvelle direction départementale de l'Équipement et de l'Agriculture du Var

au 1^{er} janvier 2009

Le 12 décembre 2007, le conseil de modernisation des politiques publiques a décidé la généralisation de la fusion des directions départementales de l'Équipement et des directions départementales de l'Agriculture et de la Forêt, créant ainsi les directions départementales de l'Équipement et de l'Agriculture (DDEA).

La circulaire du premier ministre du 23 janvier 2008 a arrêté la date de création des futures directions départementales de l'Équipement et de l'Agriculture et la désignation des préfigureurs (1^{er} janvier 2009 et DDE préfigureur dans le Var).

Depuis lors, un travail interne a été réalisé par les deux directions pour arrêter la stratégie du nouveau service et son futur organigramme.

La stratégie du nouveau service sera basée sur les orientations suivantes :

- ⚙️ promouvoir un aménagement équilibré des territoires
- ⚙️ faire du développement durable une préoccupation permanente dans l'ensemble des missions de la DDEA
- ⚙️ répondre aux attentes de sécurité des citoyens.

L'organigramme de la DDEA sera composé de neuf services fonctionnels et de trois services territoriaux. Cet organigramme tient compte des spécificités locales : présence de la mer, vaste domaine forestier, problématique de limitation de la consommation d'espace et de préservation des territoires agricoles, contexte contentieux et juridique prégnants. Il traduit la volonté d'adapter le futur service aux nouveaux enjeux, de valoriser les synergies et les complémentarités par la fusion des deux directions en constituant un service technique unique et enfin de maintenir une logique d'expertise, d'animation et de portage des politiques publiques.

Pour les communes rurales, les concours assurés par les services seront maintenus, notamment en ce qui concerne les prestations de mise à disposition en matière de droit des sols et d'ATESAT (Assistance Technique fournie par l'État pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire).

Les implantations territoriales de la DDEA seront également maintenues (Ouest-Var à Brignoles, Est-Var à Draguignan, service territorial de Toulon) avec leurs missions principales concernant l'aménagement et la planification, le droit des sols, l'assistance à la maîtrise d'ouvrage et le portage auprès des collectivités des politiques publiques issues du Grenelle de l'Environnement.

Les agriculteurs retrouveront dans la nouvelle direction leurs interlocuteurs traditionnels de l'ancienne direction départementale de l'agriculture et de la forêt, notamment le service de l'économie agricole reconduit à l'identique dans la nouvelle structure.

Comité des fêtes



Depuis des années, le comité des fêtes organise principalement la fête du village durant la semaine du 15 août et deux lotos traditionnels autour des fêtes de fin d'année.

En 2008, le bureau du comité des fêtes a été renouvelé et structuré autour de « missions » avec l'aide de bénévoles que je remercie ici avec chaleur pour leur générosité au bénéfice de la collectivité.

La fête ne serait sans doute pas aussi réussie sans l'aide des bénévoles du comité et des habitants qui nous aident avec entrain, sans oublier le concours indispensable des employés municipaux. Je les remercie pour leur dévouement.

Mais la fête dépend surtout de la participation de tous les habitants qui savent se réunir amicalement : je remercie les baudinardais pour leur enthousiasme.

Les animations devraient progresser en 2009 avec des rencontres autour de thèmes divers. Nous vous tiendrons informés des dates précises à ces occasions. En attendant, les pages qui suivent vous présentent un petit aperçu des manifestations organisées ces derniers mois.

Le bureau du comité des fêtes, les bénévoles et moi-même, vous souhaitons :

Une excellente année 2009 !

Le Président, Pascal PONS.

La fête 2008 a débuté le 12 août avec certains sportifs baudinardais, et même d'ailleurs... grâce à l'aimable organisation du tournoi de tennis, pendant deux jours, par l'Association Sportive Baudinard 83, sponsorisée par divers partenaires dont un de Baudinard-sur-Verdon.

Un public de connaisseurs assistait au tournoi



Des joueuses hors pair combattives

Un arbitre de choc sous des airs de « Président »



Des internationaux en puissance récompensés



Comité des fêtes

Le 13 août 2008, notre Vice-présidente a régalé son auditoire avec un résumé en images de son périple en Inde. Une projection très réussie car très pédagogique. Bravo à Delphine.



Le 14 août 2008, la fête du village a continué avec le tournoi des enfants, appelé « jeu de raquettes », organisé par le toujours souriant Jean-Michel, Président de l'Association Sportive Baudinard 83, avec l'aide de ses adhérentes et adhérents, toujours disponibles.

Des sportifs en herbe très concentrés



Des sportifs fatigués en attente des récompenses



Le 14 août 2008, tout le monde attendait le comité « au tournant » avec le traditionnel aïoli que nous envient tous les villages du Haut-Var. C'était sans compter avec les bonnes volontés villageoises et la recette « secrète » des anciens du village. Enfin un bon repas de chez nous apprécié par « lou Papé Marius » du village et les officiels invités.



Comité des fêtes

Toujours le 14 août 2008, l'aïoli s'est traditionnellement poursuivi par un concours de boules où soixante-douze équipes (un record) ont dû en découdre, sans pitié mais en toute amitié. Le concours a été remporté, une fois n'est pas coutume, par des Baudinardais « de cœur » qui ont vaillamment battu des Baudinardais « de souche ».



Les Baudinardais « de souche » finalistes



Les ex-Baudinardais, vainqueurs !

Après un repos bien mérité, le 15 août 2008 a débuté avec le traditionnel dépôt de gerbe au monument aux morts, suivi de la procession à la chapelle Notre-Dame où, après la cérémonie religieuse, un apéritif a été offert. Les repas sortis du sac ont réchauffé les corps car le temps a menacé un moment les festivités, les plus courageux s'en souviendront. Mais l'après-midi, toutes les dames étaient au rendez-vous du jeu de quilles, jeu toujours très animé avec le sourire de nos charmantes hôtes. Durant ce temps, une exposition de peintures, qui a duré trois jours, a été inaugurée et a attiré de nombreux habitants et touristes dans la maison des associations. Tout ceci vous est rappelé en images.



Comité des fêtes

Tradition oblige, la journée du 16 août 2008 a été réservée aux enfants. Ceux-ci se sont démenés sans compter dès le matin avec le jeu de boules, et même l'après-midi avec des jeux divers toujours appréciés, y compris des parents, et dont certains ont été bien « arrosés ».

Une tripléte sans complexe



Tous les vainqueurs réunis



Toutes ces récompenses pour nous ?



« Ne me laisses pas tomber »



Après l'effort... le goûter, rien de meilleur



Un public conquis d'avance



Le 17 août 2008, nous avons organisé un « énorme » concours de boules, très apprécié dès le matin. Tellement contents, les joueurs, qu'ils ont continué tout l'après-midi. Et le soir, un bal masqué où les rires l'ont disputé aux rythmes endiablés de nos DJ a terminé la soirée.



Le 18 août 2008, hélas, a été le dernier jour de fête au village. Profitons-en pour regarder le dernier concours de boules et le concours de tarot à l'issue duquel tous les joueurs super entraînés ont dévalisé le coffre à cadeaux du comité des fêtes.



La fête de 2008 est « morte ». Vive la fête de 2009 !

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE BAUDINARD-SUR-VERDON

Le Président, les membres du bureau ainsi que tous les chasseurs de notre village de Baudinard vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année 2009.

La société de chasse remercie les participants au repas du 6 septembre 2008 et au loto annuel des associations de Baudinard du 29 novembre 2008.

Avec l'espoir de nous retrouver encore nombreux cette année.



Présentation de plusieurs tableaux de chasse



Le Président, Georges Fontana

Souvenirs... souvenirs...

Le 6 septembre 2008, les chasseurs baudinardais invitaient tous les habitants à se joindre à eux pour leur traditionnel repas annuel, suivi d'un sympathique concours de boules remporté par une doublette... d'origine bretonne.

Et après quelques images de cette superbe journée.

Un apéritif bienvenu précédait le repas



Le repas a été excellent à tous points de vue



Les finalistes du concours de boules...

et les vainqueurs !





Association Sportive Baudinard 83

2008 a été une année riche en événements pour l'ASB83

En **Gymnastique**, Nicole nous a concocté un nouveau programme qui réunit Stretching et Gym-tonic. Ces séances conviennent parfaitement à toutes et à tous.

Le **Tennis** a emmené nos jeunes voir les très grands champions à l'Open 13. On y a vu particulièrement Simon, Tsonga, Murray, etc.

Les **tournois** (de tennis et de raquettes) organisés lors des fêtes du village, les 12, 13 et 14 août 2008, ont eu un grand succès, dus à la participation importante des adultes et à l'ardeur des enfants ainsi qu'à la sportivité exemplaire de chacun.

La **randonnée** pédestre continue toutes les deux semaines grâce au talent de Josiane et, cette année, la randonnée s'est illustrée par deux grandes manifestations :

- En juin, le séjour dans le Queyras, à Abriès, où l'accueil sur place et l'ambiance des participants a renforcé les liens d'amitié des marcheurs ;
- En septembre, dans le Parc National du Grand Paradis, près d'Aoste en Italie, où la rigueur du temps nous a permis quand même de randonner en toute sérénité et avec sécurité.

Cette année le point d'orgue sera le Tour des Cévennes du 21 au 27 juin 2009.



POUR 2009

(et longtemps après)

L'ASSOCIATION SPORTIVE de BAUDINARD VOUS SOUHAITE à TOUTES, à TOUS, A VOS FAMILLES, PROCHES ET AMIS, UNE TRÈS BONNE SANTÉ ET LA RÉUSSITE DE TOUS VOS VŒUX.



Photo / René CHEILLAN - Sommet du Grand Paradis - 2008 (+ de 3000 m)

BAUDINARD-SUR-VERDON AU TOP !

Avec le concours des Amis de Baudinard,
nous vous présentons le programme des sorties du premier semestre 2009

09 janvier : [La Campagne de chez nous \(Fontayne - Gorges de Toni\)](#)

30 janvier : [Arles / Saintes-Maries-de-la-Mer](#)

06 février : [Dans les Mimosas](#)

20 février : [Le Rocher de Roquebrune](#)

06 mars : [Quinson - Esparron](#)

20 mars : [Le Grand Margès](#)

03 avril : [Le Canyon d'Oppedette - Banon](#)

17 avril : [Les Gorges du Trévans - Majastres](#)

01 mai : [Mont-Aurélien](#)

15 mai : [Le Cousson](#)

29 mai : [Marseille - Cassis](#)

12 juin : [Le Mourre de Chanier](#)

du 21 au 27 juin : [Le Tour des Cévennes](#)

Les dates et destinations des randonnées sont susceptibles d'être, soit modifiées, soit supprimées en fonction d'éléments non prévisibles à ce jour. Chaque sortie sera précédée d'affiches et mèls détaillés.



Les Amis de Baudinard-sur-Verdon

vous présentent un résumé de leurs activités au cours du semestre écoulé

Bien chers Amis de Baudinard-sur-Verdon,

Cette année 2008 se termine et si le climat actuel est très froid avec neige, vents et bourrasques, nous vous confirmons que notre seul but est de « réchauffer » les cœurs de tous. Notre ambition : vous amuser, vous procurer de bons moments de convivialité, resserrer les rangs Baudinardais autour d'un pôle que nous espérons attractif avec toutes les Associations ou Comités, Amis du Village.

Nous souhaitons que l'année 2009 soit pour chacun de vous, une année heureuse ; si nous ne pouvons échapper aux petits tracas quotidiens, nous vous souhaitons de vivre beaucoup d'instant d'émotions et de joies.

Que tous ces instants, mis bout à bout, fassent une longue chaîne positive pour vous tous.

VIVEZ UNE BELLE ANNEE 2009 ! Souriants, heureux, amoureux, en bonne santé : c'est bien cela LE BONHEUR !

La présidente, Suze BOYER.

Activité « Éveil des enfants »

Pour une année de plus, Lili a invité les enfants des adhérents, qu'ils soient du village ou d'ailleurs, à s'investir dans des activités ludiques les mercredis après-midi. Avec ses idées sans cesse renouvelées, elle les enchante. Nos chérubins sont friands de peindre, fabriquer, décorer, créer des nouveautés qui les émerveillent toujours, ainsi que leurs parents. Nous remercions également les gentilles organisatrices qui accompagnent notre charmante hôtesse Lili. Pour le bien-être des enfants et la tranquillité, toute relative, des lieux.



Activité « Scrabble en duplicate »

Les lundis après-midi, Colette assure avec sérieux l'animation culturelle des neurones des adhérentes. La gent féminine est superbement représentée car il n'y a qu'un seul garçon dans cette activité (heureux homme...). A chaque partie, des mots nouveaux sont découverts et commentés pour une plus grande culture générale de chacun des participants. Les expressions de nos voisins francophones n'ont plus de secret pour ces virtuoses des mots. Et tout ceci dans une ambiance chaleureuse qui fait friser la surchauffe dans la maison des associations. A quand la prochaine partie ?



Activité « Bridge »

Les jeudis après-midi, Claude fait surgir les « morts » à chaque partie de bridge. Quel homme ! Dans une ambiance studieuse mais très décontractée, le nombre de joueurs de ce jeu de stratégie et de mémoire augmente sans arrêt. Nous sommes en train de réfléchir à l'installation d'une salle plus grande pour accueillir tous ces passionnés, c'est dire ! Tous leurs efforts sont quand même récompensés quand on voit leur sourire à la fin des parties. Cela donne chaud au cœur de voir des passionnés se réunir avec autant d'enthousiasme chaque semaine.



Activité « Écologie »

Comme tous les semestres, des volontaires accompagnent Dédé pour nettoyer certains déchets jetés négligemment dans la nature. Ces personnes irrespectueuses de l'environnement devraient venir aider nos bénévoles. Ce dernier nettoyage a été l'occasion de voir les « amis » encore plus nombreux puisqu'ils étaient quand même une dizaine. Equipés de gants, de bonnes chaussures et d'une bonne humeur toujours égale, ils sont restés trois heures à nettoyer, gratter la végétation, remonter des pneus, trier des verres, tirer des sacs plus gros qu'eux. Heureusement qu'un véhicule municipal les a aidés pour remonter les tonnes de déchets récupérés. Le verre de l'amitié, offert par Willy POTH, que nous remercions, a précédé une douche bienvenue.



Activité « Lecture »

Les 20 et 21 septembre 2008, l'association a participé à la première journée du livre à Régusse, à l'invitation de ce village ami. Le livre « Baudinard avant l'Histoire » a été présenté et a généré une recette d'estime, compte tenu du temps maussade qui n'a pas encouragé les badauds à investir les rues du village. De nombreux chalds présentaient leur réalisation ; de beaux tableaux et de beaux livres ont été présentés au public.



Activité « Amicale »

Le samedi 22 novembre 2008, jour de la Sainte Cécile (patronne des musiciens), a eu lieu la soirée de l'amitié. Dans la salle polyvalente, plus de quatre-vingt convives se sont réunis dans une chaude ambiance amicale. Cette participation a démontré que les Baudinardais savaient encore se réunir en toute amitié, sans autre but que celui de se distraire en toute simplicité. Nous remercions les bénévoles qui ont assuré le succès de cette soirée. Nous remercions également les participants sans qui ce moment aurait pu être un fiasco sans leur venue et leur bonne humeur.



Activité « Vide-greniers »

Deux fois par an, Noëlle nous invite à sortir nos « bricolettes » pour le plus grand plaisir des amateurs de ce type de marché. Cette année, elle a fait encore plus fort en invitant également des marchands et en prévoyant du café et des croissants. Toutes nos félicitations à cette organisatrice hors pair qui allie efficacité et bonne humeur pour attirer de plus en plus de chalands. Il paraît même que vers le 11 août, nous allons voir... ce qu'elle nous concocte. Ce sera une surprise dans un registre un peu différent.



Activité « Informatique »

Les mardis après-midi, Dédé nous « amuse » avec des exercices à faire pâlir d'envie un informaticien chevronné. Avec de nouveaux ordinateurs offerts par Thierry, les « élèves » suivent des séances d'initiation exceptionnelles. Le traitement de texte n'a plus de secrets pour eux. Ils vous réalisent un document en deux temps, trois mouvements, avec l'utilisation des raccourcis clavier. L'animateur n'a même plus le temps de repérer la méthodologie employée que l'élève rend son exercice en couleurs et bien présenté. Certains élèves ont même eu 20/20 aux devoirs qu'ils réalisent chaque semaine. Quel brio !



Activité « Culture et patrimoine »

Le 9 août 2008, Monsieur Jean Courtin, éminent archéologue de renommée internationale, ancien directeur de recherches au Centre National de la Recherche Scientifique, a aimablement participé à une séance de dédicace du livre « Baudinard avant l'Histoire ». Ce livre qu'il a écrit a pu être édité grâce à l'aide financière précieuse de la municipalité et au savoir-faire de la société ACTILIA. Ce livre est toujours disponible auprès de l'association (il reste encore des exemplaires). De nombreux passionnés de préhistoire locale sont venus pour cette séance. L'association a offert un vin d'honneur en fin de soirée.



Activité « Tradition et agriculture »

Le 4 septembre 2008, grâce au talent vinicole et à la ténacité de Jacques, et avec l'aide de Jeannot, les vendanges ont pu avoir lieu à Baudinard-sur-Verdon. Beaucoup d'habitants avaient perdu de vue ce geste ancestral de cueillette de raisin au centre du village. Les présents à ce petit rappel sympathique des gestes d'antan ont pu déguster le raisin fraîchement cueilli. Plus de six kilos ont ainsi été répartis. Il se murmure dans le village que le « Grand puits » contiendrait du « bon vin » de Baudinard... Qui sait ?



Activité « Crèches »

Du 20 décembre 2008 au 11 janvier 2009, s'est déroulée la seconde exposition de crèches originales dans l'église Saint-Jacques.

Cette manifestation, qui a montré des réalisations du monde (Autriche, Burkina-Faso, Côte-d'Ivoire, Madagascar, Mexique, Niger, etc.) et des crèches de Provence, dont certaines réalisées par des enfants du village, attire de nombreux touristes provençaux en quête de nouveautés. Les crèches ont été présentées dans un décor original, lui aussi, et renouvelé grâce au dévouement des bénévoles locaux.

Remercions pour leur aide et leur savoir-faire Agnès, Anna, Benoît, Cathy, Christian, « Dolly », Eliane, Eric, France, Inge, Jackie, Jean-Charles, Jean-Pierre, Lili (et « ses » enfants), Marianne, Murielle, Noëlle, Suze et Vincent.



Activité « 2008 Ultima »

Le mercredi 31 décembre 2008, à partir de 22 heures, l'association a convié les Baudinardais (seuls ou en couple) qui le souhaitent à célébrer le réveillon du Nouvel An.

Dans une ambiance amicale, de nombreux habitants se sont réunis en toute simplicité pour dire « Adieu » à 2008 et se souhaiter les meilleurs vœux possibles pour 2009.



PAGE PRATIQUE

MAIRIE 04 91 70 18 61 — Fax : 04 91 70 19 24 — www.baudinard.fr — baudinard@wanadoo.fr

URGENCES SAMU : 15 — POMPIERS : 18 — 112 (appel européen depuis un mobile)

CENTRE ANTI POISON MARSEILLE : 04 91 75 25 25

SANTÉ

Médecin de garde : 15

Dentiste de garde (TOULON) : 04 98 01 62 63 (répondeur des praticiens de garde)

Pharmacie de garde : 32 37 ou www.pharmagarde.eu

Cabinets d'infirmières à Aups : 04 94 84 06 37 – 04 94 70 00 96 – 04 94 70 04 02

Vétérinaire de garde : appeler un vétérinaire de Draguignan, l'appel est retransmis directement sur le vétérinaire de garde

MÉMO HÔPITAL

Hôpital de Draguignan, rue Montferrat : 04 94 60 50 00 – Urgences : 04 94 60 50 12

Polyclinique Notre-Dame de Draguignan : 0 826 46 45 44 (0,15 ct/mn depuis un poste fixe)

DROGUE/ALCOOL/TABAC – INFO-SERVICE

Drogues infos service 7 j/ 7 : 0 800 23 13 13 (appel gratuit d'un poste fixe)

Ecoute Cannabis : 0 811 91 20 20 (appel local d'un poste fixe)

Ecoute Alcool : 0 811 91 30 30 (appel local d'un poste fixe)

Alcooliques anonymes : www.alcooliques-anonymes-mp.org

SIDA INFO SERVICE : 0 800 840 800 (appel gratuit 24 h/ 24 d'un poste fixe)

Questions d'adolescents : www.inpes.sante.fr

Violences conjugales info : 39 19 (appel local d'un poste fixe)

Solitud'écoute : 0 800 47 47 88 (appel gratuit d'un poste fixe)

DIVERS

Dépannage électricité 24 h/ 24 : 0 810 33 30 83

Espace Rural Emploi Formation (EREF) à Aups : 04 98 10 22 43

ALLÔ SNCF (Infos, réservations, vente) : 08 36 35 35 35 ou www.voyages-sncf.com

Centre Interministériel de Renseignements Administratifs (CIRA) : 0 821 08 09 10 ou 39 39

Agence Départementale d'Information au Logement (ADIL), 5 rue Racine, TOULON

Tél. 0 825 77 88 77 ou adil@adil83.org

ALLÔ TRAFIC : 08 91 67 31 01 (messages en temps réel sur l'état de la circulation, conseils de déplacements)

INFOS TRAFIC : Flashes d'information sur l'état de la circulation. Radio Plus sur 106.8 FM

PRÉVISION MÉTÉO France : 32 50 ou www.meteo-france.fr